

LE SALAIRE MINIMUM SUR TOUS LES FRONTS



LUCAS DUBUIS

Pendant que la campagne pour un salaire minimum entame sa dernière ligne droite dans le canton de Vaud, le sujet est en discussion sous la Coupole fédérale, où la droite veut donner la primauté aux conventions collectives. Pour prendre du recul, un livre retrace 25 ans de lutte en faveur de cet acquis social. **PAGES 7, 11 et 14**

POINT DE MIRE

La Suisse face à son destin

Antoine Grosjean

Après des mois de débat enflammé, l'heure du verdict a bientôt sonné. Ce 14 juin, jour de mobilisation pour les droits des femmes et contre le G7, représente aussi une date cruciale pour l'avenir de notre pays. Car si l'initiative de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions!» passe la rampe, ce sera un séisme d'une magnitude au moins aussi forte que celui du 6 décembre 1992, quand le peuple avait dit «non» à l'entrée dans l'Espace économique européen. Ce serait un nouveau dimanche noir, entre autres pour les droits des travailleuses et des travailleurs.

Signe qu'il s'agit là d'un enjeu capital, rarement autant de moyens auront été déployés dans une campagne de votation. Notamment par le camp du «non» qui unit, une fois n'est pas coutume, la gauche et les syndicats à la droite libérale et aux milieux économiques. En dépit de ce large front commun contre la prétendue «initiative pour la

durabilité», et de l'isolement de l'UDC dans la bataille, il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. En matière d'initiatives et de référendums, l'électorat ne suit pas toujours les consignes de vote des partis qu'il a élus...

On ne peut en effet pas exclure que de larges pans de la population, tous bords confondus, soient séduits par les arguments démagogiques de l'UDC qui, tout en prétextant se soucier de durabilité et défendre les intérêts des classes modestes, s'oppose en réalité systématiquement à toute mesure allant dans ce sens. Comme, par exemple, au salaire minimum sur lequel le canton de Vaud votera aussi le 14 juin. Martelons-le encore une fois: l'initiative du chaos ne frapperait pas seulement les travailleurs étrangers mais dégraderait les conditions de travail de tous les salariés du pays. Car la fin de la libre circulation des personnes qu'elle induit, et celle des mesures d'accompagnement qui vont avec, ouvrirait grand la porte à la sous-enchère salariale.

Il peut être tentant de mettre tous nos problèmes sur le dos des étrangers – la tactique éculée du bouc émissaire –, mais c'est un écran de fumée pour dissimuler le fait que, si les loyers et les primes d'assurance maladie explosent, et si notre pouvoir d'achat se réduit comme peau de chagrin, c'est avant tout à cause des politiques ultralibérales prônées par l'UDC, parmi

Mettez tous nos problèmes sur le dos des étrangers, c'est un écran de fumée

d'autres. Dénonçons également la vieille rengaine malthusienne en rappelant que, si notre empreinte écologique s'alourdit, c'est moins en raison d'une supposée surpopulation que de notre mode de vie consumériste et capitaliste. Enfin, n'oublions pas les leçons du passé. Mettre fin à la libre circulation des personnes avec l'Union européenne, c'est remettre au goût du jour le statut indigne de saisonnier, dans lequel on maintenait jadis de nombreux travailleurs et travailleuses pourtant essentiels à notre économie. C'est rouvrir l'une des pages les moins glo-

rieuses de l'histoire de la Suisse contemporaine, quand ces hommes et ces femmes n'avaient le droit de rester chez nous que neuf mois par an, en étant contraints de laisser leur famille au pays ou de faire vivre leur progéniture dans la clandestinité, privée de scolarisation.

Et quand le soir, ils sortaient discrètement faire prendre l'air à ces «enfants du placard», il leur arrivait encore de lire, à la devanture de certains établissements publics, des pancartes «Interdit aux chiens et aux Italiens». Tout cela paraît impensable aujourd'hui mais, pourtant, c'était hier. Et ça pourrait être demain, si l'initiative de l'UDC remporte l'adhésion des urnes. Alors n'oubliez pas de voter. Le 14 juin, il faut opposer un «non» clair et net à cette initiative xénophobe et dangereuse! ■

PROFIL



Aline Chollet, pour le droit des femmes à la terre.

PAGE 2

14 JUIN

Grève féministe: demandez le programme!

PAGE 3

VOTATIONS

L'initiative du chaos vue par Massimo Furlan, fils d'immigrants italiens.

PAGE 4

SUISSE

Mettre un terme aux expulsions vers le Burundi.

PAGE 7

DE LA TERRE PERDUE AU COMBAT POUR L'ÉGALITÉ

Évincée de la ferme familiale par son père, la Genevoise Aline Chollet se bat pour une révision du droit foncier rural suisse, qu'elle juge moyenâgeux.

Manon Todesco

C'est dans son appartement à Meinier, dans la campagne genevoise, qu'Aline Chollet nous reçoit, un peu débordée par un déménagement imminent. A 45 ans, l'heure est venue pour elle, son mari et leur fils de 4 ans de quitter cette commune où elle a toujours vécu pour rejoindre le centre-ville, non sans appréhension. «Les arbres et le chant des oiseaux vont me manquer, mais ce sera aussi un soulagement de m'éloigner de cet endroit qui me pèse.» Elle y a vécu le meilleur, mais aussi le pire. Elle a grandi entourée de deux frères et d'une sœur, avec un père paysan et une mère couturière de formation. La famille Chollet construit au fil des années un vrai projet à la Ferme de Merlinge, qu'Aline décrit comme un «petit coin de paradis». On y fait de la culture maraîchère, avec transformation des produits de la ferme mais aussi de la production de fleurs. «Au début des années 1990, ma mère a décidé d'ouvrir les portes de la ferme et d'accueillir les familles et même les écoles. C'était assez précurseur à l'époque. Ça marchait du tonnerre et cela permettait de faire du lien entre la campagne et les citadins. Voir tous ces gens dans notre jardin, c'était un bonheur.» Le hic, c'est que la ferme ne leur appartient pas. «Mon père avait signé un bail à ferme, et il a été rompu. Nous sommes allés jusqu'au Tribunal fédéral, mais nous avons tout perdu et dû quitter Merlinge fin 2013.»

COUP DE MASSUE

Aline Chollet travaille alors depuis cinq ans avec ses parents et l'un de ses frères. Fleuriste de base, elle a obtenu son brevet fédéral de paysanne. C'est un coup dur pour la famille qui ne se laisse toutefois pas abattre. «Mon père a rejoint son frère sur son exploitation, ici, juste derrière la colline, nous montre-t-elle depuis son

balcon. Les problèmes ont commencé quand j'ai demandé un statut d'exploitante agricole à mon père, qui m'a menée en bateau jusqu'au moment où il m'a évincée de la ferme au profit de mon frère, nommé successeur.» Pour elle, qui a imaginé reproduire avec sa mère le petit «bijou» qu'elles avaient créé à Merlinge, c'est la douche froide. «Je n'ai pas compris, comment, émue, Aline Chollet. Mon rêve est parti en fumée.» Elle sera marquée à jamais par cet épisode.

Paysanne désormais sans terre, Aline Chollet se retrouve deux ans au chômage, perdue. Elle travaille un peu à la Ferme de Budé, organise des événements gastronomiques péruviens avec son mari, originaire de Lima. Elle veut retrouver la joie d'accueillir les gens dans un endroit beau, mais reste traumatisée par le risque d'être de nouveau mise dehors. Elle finira par revenir à ses premières amours et intégrera le Centre de formation professionnelle nature et environnement de Lullier. Elle passe par un poste de fleuriste du protocole pour l'Etat de Genève, mais aussi par l'enseignement. «J'accompagne les élèves dans la vente au marché, j'ai ensuite été chargée de la santé et de la sécurité au travail et, maintenant, je donne des cours théoriques aux futurs fleuristes.»

RÉSISTER POUR CONTINUER

Cette blessure personnelle révèle une grande colère chez Aline Chollet, dont elle se saisit pour faire bouger les choses. Remontée à bloc contre la Loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR), elle monte avec deux consœurs l'association Femmes de la terre qui se bat pour ouvrir l'accès aux terres. «Ce que j'ai vécu n'est pas un cas isolé, c'est une problématique systémique. Il faut en finir avec cette loi, qui autorise une seule personne à reprendre la ferme lors d'une succession, et une seule personne à toucher les paiements directs. On devrait pouvoir

être plusieurs à exploiter une même ferme. De la même manière, le successeur évincé devrait être indemnisé dignement afin de pouvoir accéder à d'autres terres. De plus, l'agriculture ne doit pas uniquement être familiale en Suisse! Il faut aussi faciliter l'accès aux néoruraux. Ces derniers amènent du nouveau et un vrai retour aux sources en mettant les mains dans la terre et en faisant le lien avec les locaux.» La militante dénonce un accaparement des terres et redoute qu'on voie de plus en plus de grosses exploitations s'imposer dans le pays. Les Femmes de la terre ont soumis leurs revendications dans le cadre de la révision en cours de la LDFR et s'unissent à d'autres associations pour tenter de se faire entendre à Berne.

ÉVEIL FÉMINISTE

La prise de conscience a aussi été féministe, bien que tardive. «Je viens d'une famille très traditionnelle, j'ai été éduquée à ne pas faire de vagues, à ne jamais rien dénoncer. Ça sonnait faux en moi. Ce que j'ai vécu a été déclencheur.» En 2021, Aline Chollet prend contact avec le collectif de la Grève féministe pour créer un bloc de femmes paysannes. «C'est la première fois que je me retrouvais face à des personnes qui me comprenaient, et quel soulagement! Jusqu'ici, on me disait que c'était une simple histoire de famille, qu'il fallait tourner la page. C'est beaucoup plus large que cela.» Depuis, elle ne loupe aucun 14 juin et, cette année, les paysannes seront au bout du lac, avec leurs brouettes violettes. «On

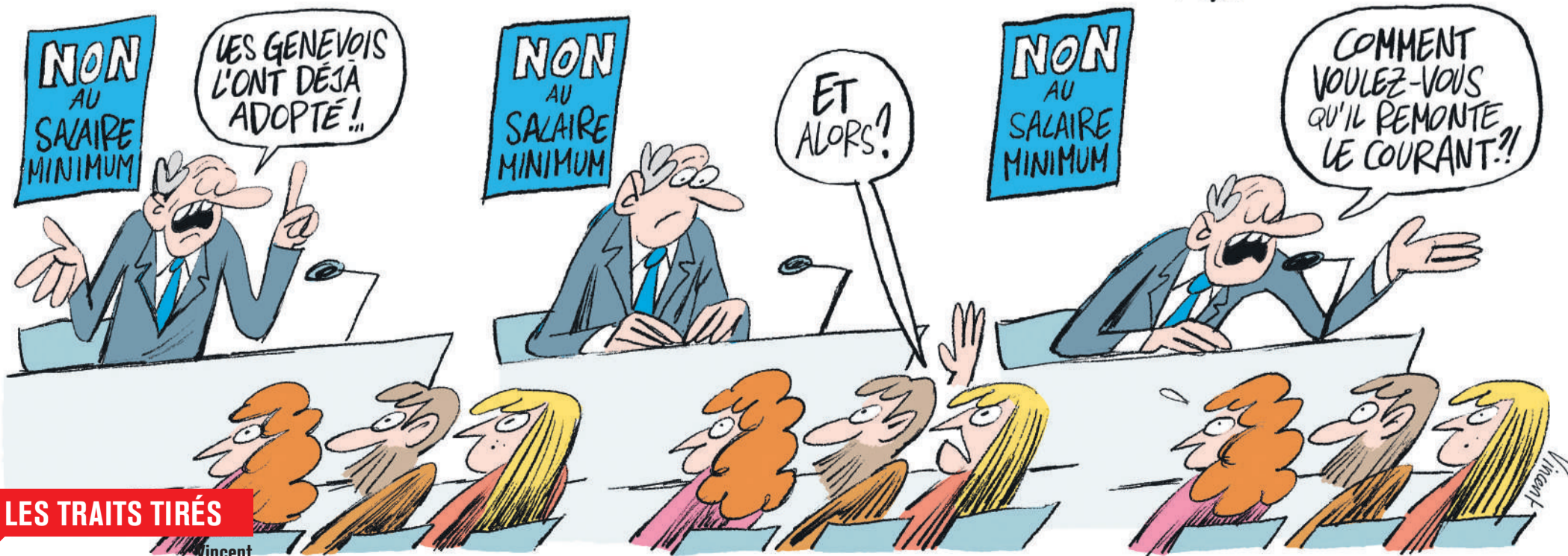
doit encore réveiller les consciences sur la succession des fermes et sur notre système moyenâgeux qui a été banalisé par les femmes elles-mêmes. Elles sont constamment reléguées au second plan, n'ont pas accès au patrimoine et s'appauvrissent. Rappelons que seulement 7,7% des exploitants agricoles suisses sont des femmes...» A terme, Aline Chollet aimerait pouvoir s'investir davantage dans son association et développer une plateforme d'écoute et de soutien juridique. «Dans le milieu agricole, les femmes sont nombreuses à subir des violences psychologiques infligées par leur père, leur frère ou leur mari. Ils les ont à l'usure, mais ça doit cesser.» ■

touviere.ch/femmes-de-la-terre



Remontée à bloc contre la Loi fédérale sur le droit foncier rural, Aline Chollet monte avec deux consœurs l'association Femmes de la terre qui se bat pour ouvrir l'accès aux terres.

LES OPPOSANTS AU SALAIRE MINIMUM VAUDOIS EN MANQUE D'ARGUMENTS



LES TRAITS TIRÉS

Vincent

CE 14 JUIN, TOUTES ET TOUS DANS LA RUE!

ÉGALITÉ La grève féministe s'organise dans les cantons romands avec un appel à converger à Genève lors de la mobilisation contre le G7. Quant à l'édition 2027, elle se prépare déjà.

Manon Todesco

Le 14 juin prochain, la Suisse connaîtra une nouvelle journée de mobilisation féministe à l'occasion de la grève des femmes. Syndicats, collectifs féministes et militantes descendront dans la rue pour dénoncer les inégalités persistantes et défendre les droits des travailleuses face aux attaques sociales et politiques qui se multiplient (voir sur: 14juin.ch). Cette année encore, le slogan «Du respect, du temps, de l'argent» sera au cœur des revendications d'Unia. Pour Victoria Lange Gómez, secrétaire à l'Égalité du syndicat, cette mobilisation reste essentielle dans un contexte marqué par une remise en cause des acquis sociaux.

«Unia mettra de son côté spécifiquement l'accent sur la lutte contre le harcèlement sexuel au travail, dont la campagne a été lancée le 8 mars dernier. D'ailleurs, quelques actions sur cette thématique auront lieu à Zurich le 14 juin», explique-t-elle.

PAS TOUCHE AUX SALAIRES MINIMUMS

Au-delà de la dénonciation des violences sexistes et sexuelles, au travail et ailleurs, les questions salariales occuperont une place centrale dans les manifestations. «Les salaires minimums cantonaux seront au cœur des revendications, alors même que la motion Ettlín va être traitée au Parlement et que le peuple vaudois se prononcera le même jour sur cet objet»,

souligne la responsable syndicale. Pour le syndicat Unia, ces offensives contre les protections salariales et les conditions de travail touchent en premier lieu les femmes, davantage exposées à la précarité, au temps partiel subi et aux bas salaires. Dans de nombreux secteurs féminisés, comme les soins, le nettoyage, la vente ou l'hôtellerie-restauration, les travailleuses restent parmi les plus vulnérables face à la dégradation des conditions de travail. «Il est très important de se mobiliser, car les femmes subissent des attaques de toutes parts, notamment sur les salaires. Nos acquis sont remis en cause et les femmes, qui sont plus précaires, sont les premières victimes. C'est pourquoi il faut se battre contre ce recul de nos droits!», insiste Victoria Lange Gómez.

TOUTES À GENÈVE!

En Suisse romande, la mobilisation prendra cette année une forme particulière. Les organisations appellent les militantes et les militants à converger vers Genève pour participer à la manifestation contre le G7, dont le sommet se tient, pour rappel, à Evian du 15 au 17 juin. «Ce sera donc une année un peu spéciale avec une mobilisation qui sera concentrée au bout du lac, mais des actions auront quand même lieu le 13 juin, comme une grande manifestation à Lausanne», précise-t-elle (voir notre programme ci-contre). A ce sujet, le Collectif vaudois de la grève féministe entend donner une



Chaque année, des vagues violettes déferlent dans les villes suisses, pour exiger enfin l'égalité. Ici, à Genève, le 14 juin 2025.

dimension résolument politique et internationaliste à cette mobilisation. Dans son communiqué de presse, il dénonce les politiques d'austérité qui «détruisent les services publics», tandis que «les classes dominantes s'enrichissent sur l'exploitation du travail de soin, domestique et éducatif, gratuit ou sous-payé». Le collectif souligne que ce travail, majoritairement assumé par les femmes, les personnes migrantes et les minorités, constitue un pilier invisible du système économique actuel. A la veille de la mobilisation contre le G7 à Genève, les militantes féministes veulent ainsi articuler les luttes sociales locales aux enjeux internationaux. Le collectif affirme combattre «un système d'oppression où le patriarcat, le capitalisme, le militarisme et le colonialisme

s'alimentent mutuellement» et revendique un féminisme «anticapitaliste, anti-impérialiste et antifasciste». Pour les organisatrices, la défense des droits des femmes ne peut être dissociée de la lutte contre les politiques d'austérité, les violences racistes et sexistes ou encore la montée de l'extrême droite.

CAP SUR 2027

Depuis la grande grève féministe de 2019, qui avait rassemblé des centaines de milliers de personnes dans les rues du pays, le mouvement ne cesse de rappeler que l'égalité est encore loin d'être atteinte. Ecart salarial entre hommes et femmes, sous-valorisation du travail du care, retraites insuffisantes, violences sexistes ou flexibilisation du travail: les revendications restent nombreuses.

Les organisations syndicales et les collectifs féministes voient plus loin. «Nous sommes déjà tournés vers le 14 juin 2027, qui sera une année de grande manifestation. Unia a signé l'appel de la Grève féministe et s'en saisira pour lancer et préparer d'ores et déjà le rassemblement de l'année prochaine, annonce Victoria Lange Gómez. Nous allons mobiliser dans tous les secteurs, notamment dans les soins et le travail du care, central dans la lutte féministe.»

Le 14 juin sera donc une nouvelle démonstration de force dans toute la Suisse pour rappeler qu'aucun droit n'est définitivement acquis et que l'égalité ne pourra avancer sans mobilisation collective. ■

PROGRAMME DU 14 JUIN

GENÈVE

14 juin: intégration de la Grève féministe à la manifestation No G7.

FRIBOURG

14 juin: manifestation No G7.

NEUCHÂTEL

13 juin: de 10h à 16h la Grève féministe tient des assises avec des invitées le matin.
11h30, conférence de presse pour

le lancement de la campagne du 14 juin 2027.

14h, départ de la manifestation à la gare de Neuchâtel.
14 juin: manifestation No G7.

TRANSJURANE

14 juin: Delémont, de 11h à 18h. Jardin du château: stands, DJ. Campagne contre les violences, atelier grimage, atelier T-shirts, food-truck et récolte de signatures pour le salaire minimum.

VALAIS

13 juin: brunch féministe du PS.
14 juin: manifestation No G7.

VAUD

13 juin: manifestation à Lausanne. 16h, départ place de la Riponne. Dès 18h30, arrivée à l'esplanade de Montbenon. Stands de collectifs, nourriture et DJ.
14 juin: manifestation No G7. Lausanne, 12h45, assemblée avec le personnel du nettoyage.

Attaques contre le service civil

VOTATIONS Le 14 juin, la Suisse doit se prononcer sur une modification de la Loi sur le service civil. Un texte qui pourrait avoir un impact négatif sur de nombreux secteurs. Explications.

Aline Andrey

La campagne sur la réforme du service civil peine à se faire entendre face à l'initiative populiste de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions». Or, cette modification de la loi est loin d'être anodine. Si elle venait à être acceptée, la réduction du nombre de civilistes aurait un impact négatif sur les secteurs du social, de la santé (notamment dans les EMS et les institutions pour personnes handicapées) et de la protection de l'environnement. Cela signifierait une diminution de 40% des jours de service civil (en 2024, 1,9 million de jours ont été effectués) dans des domaines où l'apport de ces travailleurs est essentiel face à la pénurie de main-d'œuvre et au manque de

financement. Les opposants à cette modification de la loi – les Vert-e-s, les Jeunes Vert-e-s, la Fédération suisse du service civil, le Parti socialiste, les autres partis de gauche ou encore le Groupe pour une Suisse sans armée – craignent ainsi un affaiblissement des collectivités publiques.

La majorité bourgeoise du Parlement et le Conseil fédéral estiment, quant à eux, que le service civil serait devenu trop «confortable» et trop facile d'accès. Or, cet argument ne tient pas la route pour les opposants à l'origine du référendum. Ceux-ci rappellent que le service civil dure déjà plus que l'armée (360 jours au lieu de 240). Ils craignent également que ce ne soit qu'un premier pas vers un démantèlement du dispositif. La réintroduction de l'examen de

conscience (aboli en 2009) ou la fusion entre le service civil et la protection civile (pour les personnes inaptes au service militaire) sont d'ailleurs déjà en discussion au sein des Chambres. Les tenants de cette révision craignent pour les effectifs de l'armée. Pour l'heure, ses 146 700 soldats dépassent paradoxalement la limite maximale légale de 140 000 (selon la loi, l'armée doit être dotée d'un effectif réglementaire de 100 000 militaires). Et ce même si le nombre de nouveaux civilistes ne cesse d'augmenter (7211 en 2025).

DÉMANTÈLEMENT DU SERVICE CIVIL

Plusieurs mesures sont prévues par la réforme. La principale exige que les soldats quittant l'armée pour le service civil – généralement par conflit de

conscience – s'engagent pour un minimum de 150 jours, alors que, jusqu'ici, les jours de service militaire étaient déduits.

La planification serait moins souple: une période de service civil devrait être fixée chaque année et l'affectation longue de 180 jours devrait être effectuée dans l'année suivant l'admission pour les personnes sortant de l'école de recrue. De surcroît, la séance annuelle de tir pour ceux ayant fait l'armée serait obligatoire. Les affectations dans la santé, nécessitant des études de médecine, seraient interdites dans le cadre du service civil (pour pallier le manque de personnel médical qualifié dans l'armée). Dans une étude menée de 2023 à 2024 sur les raisons du passage du service

militaire au service civil, mandatée par le Groupement Défense en collaboration avec l'Office fédéral du service civil (CIVI), en plus du conflit de conscience, figurent la notion du sens, la flexibilité avec la vie privée, ainsi qu'une critique des structures hiérarchiques, du style de commandement et de mauvaises expériences lors de l'école de recrue. L'enrôlement obligatoire des sous-officiers est aussi critiqué. Ce qui fait dire aux référendaires que, plutôt que de démanteler le service civil, il vaudrait mieux améliorer les conditions du service dans l'armée. ■

L'INITIATIVE DU CHAOS À TRAVERS LES YEUX D'UN SECUNDO

TÉMOIGNAGE Fils d'immigrants italiens, metteur en scène, Massimo Furlan a fait de la question migratoire un thème nourrissant ses productions. Il s'exprime sur la proposition radicale de l'UDC.

Rocco Zacheo

On pourrait se demander, en allant à sa rencontre, ce que fait ce secundo dans un décor renvoyant à la Suisse éternelle, à ses paysages alpestres, à ses traditions séculaires, mais aussi à son fier retranchement face aux secousses qui traversent ce bas monde. Quelque part dans le district de la Gruyère, perché sur un alpage bucolique avec vue imprenable sur les cimes environnantes, Massimo Furlan apparaît plus que jamais comme un étranger. C'est du moins ce que l'on se dit en lui serrant la main. Ici, l'homme de théâtre a fixé pourtant quelques nouvelles racines: depuis un certain temps déjà, il rénove une bâtisse ayant autrefois servi de lieu de salaison pour le fromage, puis de petit centre d'accueil pour vacanciers. Régulièrement, il quitte ainsi la plaine et la ville où il réside – Lausanne – pour avancer dans son chantier, mais aussi pour souffler et travailler à ses nouveaux projets scéniques.

RUINE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A l'heure où une initiative – celle de l'UDC visant à limiter à 10 millions le nombre de résidents en Suisse – s'attaque à la figure de l'étranger, l'artiste vaudois semble le profil idéal pour commenter cette actualité politique. D'abord parce qu'il a connu, à travers l'expérience de ses parents, les relents xénophobes du pays d'accueil; ensuite parce qu'il a tiré de l'expérience migratoire une source d'inspiration pour plusieurs productions scéniques marquantes. On peut notamment citer *Les Italiens*, où se croisaient les récits de migrants venus de la Botte. Désormais à la retraite et comédiens amateurs le temps d'une pièce, ces personnages avaient inspiré le metteur en scène alors qu'ils avaient pour habitude de jouer aux cartes dans le foyer du théâtre lausannois. Puis, est venu *Le lasagne della nonna* («Les lasagnes de la grand-mère»), pendant féminin tout aussi touchant. «L'initiative de l'UDC? Elle instille la peur, alimente les fantasmes et fait des étrangers les coupables, les boucs émissaires de problématiques qui n'ont rien à voir avec leur présence en

Suisse, s'insurge Massimo Furlan. C'est un populisme inqualifiable qui promet la ruine économique et sociale et remet sur la table des arguments bien connus, largement démentis par l'histoire du pays. Une fois encore, un parti xénophobe et raciste affirme sa volonté de soustraire des droits à une partie de la population. Il veut des forces de travail, des bras, mais pas des femmes et des hommes avec une vie digne. En acceptant cette proposition, on reviendra à coup sûr au statut dégradant de saisonnier.»

Un scénario que l'artiste refuse catégoriquement d'envisager. Sans doute parce que, comme la grande majorité des fils de migrants de sa génération, il garde les cicatrices d'une enfance marquée par l'ostracisme et le rejet. Son parcours biographique reste pourtant atypique au regard de celui de nombreux secundos. Ses parents n'étaient pas des représentants du lumpenprolétariat en quête de meilleures conditions de vie. Son père a, certes, grandi dans un monde paysan, mais il est parvenu à s'extraire d'une condition précaire grâce aux études. Doctorat de chimie en poche, il a participé à l'essor de l'Ecole polytechnique, devenue par la suite l'EPFL. Quant à sa mère, «elle était émancipée et libre, membre du Parti communiste italien et étudiante en mathématiques». Un destin académique interrompu lors de son arrivée en Suisse, au début des années 1960. L'enfant, lui, grandit dans une certaine insouciance à Ecublens. Puis, tout bascule après l'âge de 6 ans. Le déménagement à Morges le confronte brutalement à sa condition d'étranger. «Je fréquentais les Italiens et les Espagnols du quartier. Pour les autres, j'étais le sale rital. Et je ne comprenais pas pourquoi on s'en prenait à nous, pourquoi on nous traitait de tricheurs, de voleurs, de gens dangereux.»

L'ART COMME ACTE POLITIQUE

Survient l'initiative Schwarzenbach. Un tournant. «Comme beaucoup, j'ai eu peur d'être expulsé. Je me souviens qu'on se demandait s'il fallait partir pour toujours, tout en continuant à ne pas comprendre les raisons de cette haine qui nous tombait dessus. C'est à ce moment-là que j'ai commencé à



A l'instar de tant d'autres fils d'immigrés de sa génération, Massimo Furlan a vécu l'initiative Schwarzenbach comme un tournant dans ses parcours de secundo.

m'interroger sur ce que signifiait être Italien, sur mes propres fiertés, souvent liées à des figures sportives qui brillaient à l'époque, comme le mottard Giacomo Agostini ou la Squadra Azzurra.»

Dès lors, il n'est guère étonnant que l'univers artistique de Massimo Furlan, enfant du Frioul, se soit construit autour de questions liées à l'altérité, à l'étranger et au dialogue nécessaire entre des univers éloignés. «Tout mon travail artistique repose sur un credo, sur un acte politique consistant à partager les histoires des autres. Cela demande de l'écoute, de la

compréhension. J'estime que le dialogue a la capacité de faire tomber les peurs.» Et d'évoquer comme exemple l'environnement alpestre dans lequel il passe désormais une partie de son existence. «Vous voyez, ici, je suis entouré de paysans et d'éleveurs; c'est un milieu conservateur dont je ne suis pas particulièrement proche. Mais je trouve la situation très intéressante: avec le temps, je me suis rapproché des personnes qui vivent depuis toujours dans la vallée. Je me suis intéressé à leurs vies et j'ai trouvé des points de jonction très riches. Cette relation s'est construite en douceur, avec un certain

sens de la stratégie, parce qu'évidemment, certains sujets nous séparent et que je ne peux pas tous les aborder en leur présence. Mais nous nous sommes retrouvés sur d'autres points essentiels.»

Ce goût des autres, à mille lieues de ce que prône l'UDC à travers ses propositions, constitue pour Massimo Furlan une manière profonde de concevoir la vie et de penser le quotidien. «Au fond, je me suis toujours dit qu'un monde qui ne se pense pas est un monde malade.» ■

Le travail rend toujours plus malade

SANTÉ Des chiffres inquiétants publiés par l'Office fédéral de la statistique confirment l'urgence de renforcer la protection de la santé au travail, selon l'Union syndicale suisse.

Manon Todesco

En 2025, les salariés ont manqué le travail en moyenne 8,2 jours sur l'année en raison d'une maladie ou d'un accident, soit près d'un tiers de plus qu'il y a quinze ans. Ces chiffres sur les absences pour raisons



Les travailleurs ont été absents pour cause de santé 8,2 jours en 2025, contre 6,3 jours en 2010. Une hausse inquiétante selon les syndicats suisses.

de santé des salariés publiés le 21 mai par l'Office fédéral de la statistique (OFS) sont alarmants, estime l'Union syndicale suisse (USS), qui s'est fendue d'un communiqué de presse.

L'OFS montre que les absences sont particulièrement nombreuses dans les professions à bas salaires, où la charge physique ou organisationnelle est lourde. Mais pas seulement. «La hausse ne concerne plus uniquement les métiers les plus pénibles, soulignent les syndicats. Ces dernières années, les absences ont aussi fortement progressé chez les techniciens, dans les professions de bureau et dans l'artisanat. Presque toutes les branches sont touchées. Cette tendance révèle un problème structurel des conditions de travail, qui s'étend à des pans toujours plus larges du monde du travail.»

De même, l'évolution selon l'âge est significative. «Si les absences sont élevées depuis longtemps chez les

salariés plus âgés, on observe une augmentation marquée également chez les 15-24 ans depuis la pandémie de Covid-19, explique l'USS. Les atteintes à la santé apparaissent ainsi de plus en plus, tant en fin qu'en début de carrière.»

TROP DE PRESSION

Les problèmes de santé se multiplient dans le monde du travail et, par la force des choses, les absences. Les causes sont multiples, mais la faitière syndicale insiste sur le fait que la Suisse est le pays de l'Union européenne où l'on travaille le plus. «Dans le même temps, l'intensification du travail et la pression à la flexibilité augmentent depuis des années. Flux de travail densifiés, sous-effectifs chroniques, forte pression des délais, horaires irréguliers, charges psychosociales et joignabilité permanente menacent toujours davantage la santé des salariés.»

Dans ce contexte, l'USS appelle les employeurs à assumer pleinement leurs responsabilités: «Ceux-ci doivent respecter strictement les temps de travail et de repos, garantir des plans de service fiables, assurer une planification du personnel suffisante et prendre des mesures efficaces contre la pression excessive des délais et de la performance.»

Les syndicats regrettent que de trop nombreux employeurs, plutôt que de s'attaquer aux causes des atteintes à la santé, répondent en alourdissant la pression administrative sur les employés, par exemple via des mécanismes de contrôle renforcés ou l'exigence d'un certificat médical dès le premier jour de maladie. «Ces mesures instaurent un climat de méfiance sans traiter les causes des problèmes de santé. Plus de pression administrative n'améliore pas la santé des travailleuses et des travailleurs.»

PLUS DE CONTRÔLES

Pour l'USS, ces chiffres en hausse pointent clairement des lacunes dans la protection de la santé au travail. «Dans de nombreux secteurs, il manque des contrôles systématiques, des normes d'exécution claires et une coordination efficace entre les instances compétentes. Certaines entreprises ne sont contrôlées que tous les vingt ans», déplore-t-elle.

Dans ce contexte, les syndicats suisses exigent un net renforcement de l'exécution et de la prévention. «Les risques pour la santé au travail, en particulier les charges psychosociales et organisationnelles, doivent être recensés systématiquement et combattus de manière efficace.» En parallèle, ils exigent que cessent les attaques contre la protection des salariés, en particulier l'extension du travail du dimanche et l'allongement des journées de travail. ■

«C'EST LE RETOUR AU STATUT DE SAISONNIER»

VOTATIONS Les Colonies libres italiennes appellent à voter non à l'initiative de l'UDC le 14 juin. Une rencontre pour expliquer les enjeux s'est déroulée à Neuchâtel. Récit.

Aline Andrey

Plus d'une trentaine de personnes sont présentes dans le chaleureux café de la Colonie libre italienne du Littoral neuchâtelois en ce mardi soir du 19 mai. Beaucoup de personnes d'un certain âge, italiennes d'origine pour plusieurs. Thomas Facchinetti, figure de l'intégration des immigrés, anime la rencontre sur les risques et les défis de l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!». Il rappelle en préambule que les Colonies libres italiennes se mobilisent contre cette initiative au niveau national, comme elles l'ont déjà fait dans les années 1970 contre d'autres textes xénophobes, notamment celui de Schwarzenbach.

LARGE FRONT COMMUN

Le modérateur donne la parole à la conseillère d'Etat socialiste Florence Nater. Celle-ci souligne l'alignement très large, de la droite à la gauche et aux syndicats contre cette initiative dite «de durabilité» par l'UDC. Le Conseil d'Etat s'est même positionné officiellement contre, fait rare pour les objets fédéraux. «Elle a cependant des chances d'être acceptée, parce qu'elle touche à des ressentis légitimes, avec la problématique de l'accès au logement par exemple. Or, derrière son emballage de durabilité, cette initiative veut réduire les droits des personnes étrangères et entamer une rupture avec l'Union européenne, explique la conseillère d'Etat en charge du Département l'économie et de la cohésion sociale. Nous risquons une pénurie de main-d'œuvre, notamment dans le secteur de la santé, et une dénonciation des accords bilatéraux, ce qui risque de mettre à mal nos exportations. Des délocalisations sont à prévoir, avec des risques, par conséquent, de baisse de rentrées fiscales.» Elle indique par ailleurs que «les personnes immigrées cotisent bien plus à l'AVS qu'elles ne reçoivent» et «contribuent donc à notre solidarité sociale».

«Plus de 8 milliards de francs», précise à ses côtés Silvia Locatelli, membre du comité directeur d'Unia. Elle martèle: «Il n'y a rien de durable dans cette initiative xénophobe qui limite le droit d'asile, le regroupement familial et remet en cause les accords bilatéraux et donc les mesures d'accompagnement.»

MOINS DE DROITS POUR TOUS

La responsable syndicale rappelle que, depuis 2002, soit la fin du statut de saisonnier, ces mesures sont «cruciales» pour protéger les salaires et les conditions de travail. C'est grâce à elles que les commissions tripartites et paritaires peuvent surveiller l'application des conventions collectives de travail (CCT). «L'UDC sait très bien que, sans immigrés, les EMS ne tournent pas. Elle ne veut pas moins d'étrangers, mais des étrangers avec moins de droits. C'est le retour au statut de saisonnier et à l'augmentation des frontaliers. Cette initiative veut seulement diminuer les droits des travailleuses et des travailleurs. C'est la porte ouverte aux dérégulations et au dumping, comme en Grande-Bretagne depuis le Brexit.» Silvia Locatelli souligne encore le double jeu et l'irresponsabilité de l'UDC. «C'est l'UDC qui se bat contre les CCT, contre les logements à loyer abordable, contre les investissements ferroviaires, contre le droit du travail, contre le salaire minimum, la durabilité et la biodiversité. C'est le premier parti de Suisse, mais il agit comme s'il était dans l'opposition.»

Antoine Weber, enseignant à la retraite, évoque son action solitaire dans les rues neuchâteloises, avec son panneau proposant aux jeunes UDC de construire leur avenir en devenant infirmier, soignant en EMS, enseignant, homme de ménage ou ouvrier agricole... Une action décalée qui a la grande qualité de susciter les discussions, les débats. C'est ce qu'appelle de ses vœux également Inès Nakhaaï, présidente du Parlement des jeunes



Lors du 1^{er} Mai à La Chaux-de-Fonds, l'appel à voter «non» à l'initiative du chaos a été la revendication principale.

de Neuchâtel. Celle-ci regrette que les discussions se cantonnent aux réseaux sociaux qui ont pour effet d'accentuer les clivages et ne favorisent pas l'entente collective. Le Parlement des jeunes travaille donc à créer des espaces d'échanges «dans la vraie vie». La jeune présidente ajoute craindre que de nombreux jeunes de droite voteront pour cette initiative. «Alors que mes amis de gauche ont plutôt tendance à s'abstenir de voter par défiance envers les politiques.» Une situation que Silvia Locatelli explique ainsi: «Les jeunes et la population ouvrière se rejoignent dans l'abstentionnisme, car ils refusent un système qui les broie. Ils n'arrivent plus à joindre les deux bouts. La solution simpliste et fautive de l'UDC, avec toujours les mêmes boucs émissaires, peut les pousser à vouloir essayer autre chose. Or, cela ne résoudra rien, bien au contraire.»

«L'UDC joue la peur de l'avenir», ajoute Sandra Barbetti Buchs, membre du comité «Les nommer par leur nom» et de la Colonia libera italiana. Elle mentionne que ce plafonnement rigide entre en collision avec la politique d'asile.

Plusieurs personnes du public prennent la parole allant dans le même sens. «Le oui et le non sont au coude-à-coude. Toutes les voix comptent», mentionne encore Silvia Locatelli.

Et Thomas Facchinetti de conclure: «Il faut y croire jusqu'au bout! Restons dans la joie!» ■

LES ENFANTS DE SAISONNIERS APPELLENT À VOTER NON!

Alors que l'initiative de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions!» menace de supprimer la libre circulation des personnes avec l'Union européenne si la population du pays atteint ce seuil, les opposants à ce texte soulignent que cela ferait exploser le nombre de travailleurs et de travailleuses au statut précaire. De quoi rappeler la situation indigne des saisonniers, qui a perduré des années 1930 jusqu'en 2002. Voilà des gens qui n'étaient admis en Suisse que neuf mois par an, n'avaient pas le droit de faire venir leur famille et étaient mal payés et souvent logés dans des taudis. Aujourd'hui, leurs enfants et leurs proches se mobilisent contre l'initiative dite du chaos. Une centaine de personnes ont signé un appel à voter «non» le 14 juin, s'engageant ainsi «en faveur d'une Suisse fondée sur la dignité, les droits et la solidarité, et qui n'oublie pas les leçons de son passé». Il s'agit de citoyennes et de citoyens qui ont contribué à la vie économique, politique ou culturelle de la Suisse, et dont beaucoup sont aujourd'hui naturalisés. ■ AG

L'appel et la liste des signataires sont disponibles ici: unia.ch/fr/points-forts/enfants-des-saisonniers

Le chantier de la réforme AVS 2030 est ouvert

POLITIQUE Le Conseil fédéral a mis en consultation son projet, qui vise à encourager le maintien en emploi après la retraite. Reste l'inconnue du financement de la 13^e rente.

Antoine Grosjean

Le coup d'envoi a été donné le 20 mai. Ce jour-là, le Conseil fédéral a mis en consultation son projet de réforme AVS 2030. C'est un important chantier qui s'ouvre, et qui promet des débats nourris sous la Coupole. Comme ils l'avaient déjà annoncé en fin d'année dernière, les sept Sages renoncent à relever l'âge de la retraite. Il faut dire qu'en mars 2024, la population s'était opposée à près de 75% à une telle mesure...

En revanche, face au défi démographique, avec de nombreux baby-boomers qui seront bientôt à la retraite, le gouvernement souhaite encourager la poursuite d'un travail passé ce cap, notamment par des incitations financières. Par exemple, la part de revenus exonérée de cotisations sociales après l'âge de la retraite passerait de 16800 à 22680 francs par an. De plus, il serait possible d'ajourner la rente (autrement

dit de retarder son versement, avec une majoration en contrepartie) au-delà de 70 ans, la limite actuelle. Par ailleurs, dans le 2^e pilier, l'âge minimal pour une

retraite anticipée passerait progressivement de 58 à 63 ans.

Le Conseil fédéral propose que les indemnités en cas de maladie ou



Le Conseil fédéral veut inciter les gens à travailler après l'âge de la retraite.

d'accident soient à l'avenir soumises à cotisations sociales, pour réduire les lacunes de prévoyance dans certaines situations. Il veut aussi relever le taux de cotisation des indépendants à hauts revenus au niveau de celui des salariés, soit 8,7%. Enfin, il compte limiter la possibilité, pour les patrons actionnaires de leur propre entreprise, de toucher des dividendes à la place d'un salaire, sans cotiser.

600 MILLIONS DE RECETTES EN PLUS

Toutes ces mesures, et d'autres, devraient générer des rentrées supplémentaires pour l'AVS d'environ 600 millions de francs par an d'ici à 2040. Toutefois, le gouvernement prévient que, si le Parlement décide de n'octroyer qu'un financement temporaire pour la 13^e rente - comme le préconise la majorité de droite - il faudra trouver d'autres recettes, en augmentant la TVA et peut-être aussi les cotisations sociales.

L'Union syndicale suisse (USS) a réagi dans un communiqué, saluant le fait que le Conseil fédéral renonce à relever l'âge de la retraite. Elle juge au contraire malvenu que le projet de réforme se focalise sur la poursuite du travail au-delà de l'âge de référence, rappelant que les conditions du départ à la retraite avaient déjà été assouplies avec AVS 21. «Celles et ceux qui ont travaillé toute leur vie ont droit à une rente décente, sans avoir à prolonger leur activité, estime la faïtière. Ce principe ne doit pas être remis en cause.» L'USS rejette également tout nouveau durcissement des retraites anticipées, en particulier pour les personnes ayant eu de longues carrières dans des emplois pénibles. Et si elle approuve la volonté de combler les lacunes de cotisations, qui peuvent coûter cher en termes de rentes, elle considère qu'on pourrait aller plus loin en luttant contre le travail au noir. ■

PROJECTEUR SUR UNE MESURE DE JUSTICE REDISTRIBUTIVE

HISTOIRE La Haute école de travail social et de la santé Lausanne publie un ouvrage sur les politiques du salaire minimum. Entretien avec Alessandro Pelizzari, codirecteur de la publication.

Propos recueillis par Sonya Mermoud

Quelle nécessité répond le salaire minimum? Quel est son impact sur le marché du travail? Qui en bénéficie? Quel rôle ont joué les syndicats en la matière? Autant de questions développées, parmi d'autres, dans le livre *Le prix de la dignité. Les politiques du salaire minimum en Suisse*. Publié par la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL), cet ouvrage collectif décortique le salaire minimum et son histoire, et analyse ses effets sur la base d'exemples concrets: les cantons de Neuchâtel, de Genève, du Jura et du Tessin, ainsi que différentes villes, ont recouru à cet outil. Lignes maîtresses avec Alessandro Pelizzari, directeur de la HETSL et coresponsable du livre aux côtés de Marlene Carvalhosa Barbosa.

QUESTIONS REPONSES

Pour quelles raisons avoir publié ce livre et à qui s'adresse-t-il?

Au départ, il répondait à une demande d'Unia désirant revenir sur les 25 ans de campagne des syndicats en faveur du salaire minimum, de 1998 à 2023. Au regard de l'actualité marquée par des votations qui auront lieu sur la question dans les cantons de Vaud et du Valais, mais aussi de la discussion en cours au Parlement fédéral sur la primauté des conventions collectives de travail (CCT) sur les salaires minimums cantonaux (motion Ettlín), le projet s'est rapidement étoffé. Dans ce contexte, nous avons jugé utile de réaliser un ouvrage basé sur un fondement scientifique qui puisse contribuer au débat et montrer les réelles conséquences du salaire minimum à la lumière d'expériences cantonales.

Rédigée dans un langage accessible, la publication vise un large public. Elle s'adresse aux personnes menant des recherches en sciences sociales et économiques ou intéressées par l'histoire, aux syndicalistes, mais aussi aux élus politiques et à tout un chacun souhaitant creuser le sujet.

Quelle est la définition du salaire minimum légal?

Il s'agit d'un salaire plancher en dessous duquel on ne peut pas aller. Les traités internationaux tout comme le Tribunal fédéral parlent d'un droit fondamental à un salaire «digne» permettant de couvrir un «minimum vital adéquat», sans toutefois

«Le salaire minimum n'est pas une solution miracle pour éradiquer la précarité, mais une mesure efficace pour lutter contre la pauvreté au travail»

préciser ni le montant du salaire minimum, ni qui doit le garantir – autorités, employeurs ou partenaires sociaux. La politique a ainsi la liberté de définir les règles et de fixer ce qu'on pourrait appeler le prix de la dignité. Nous avons identifié deux manières de calculer ce montant. Si le salaire minimum est compris comme une mesure de lutte contre la pauvreté, il se calque sur les minima sociaux permettant de couvrir les besoins primaires. Si on met l'accent sur une notion de justice redistributive et la participation à la vie en société, on s'oriente généralement vers un seuil de référence de 60% du salaire médian. Dans ce cas, 10% de la population aurait droit à un salaire minimum.

Quelles sont les personnes concernées par le salaire minimum?

En Suisse, environ les trois quarts d'entre elles sont des femmes, à forte composante migrante et sans qualification reconnue, qui disposent de moins de ressources pour négocier leur salaire. Ces travailleuses sont généralement actives dans des secteurs essentiels pour la société, notamment dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire, de l'agriculture au commerce, en passant par la distribution et la restauration. On les retrouve aussi en nombre dans les branches des soins, de l'économie domestique, du nettoyage ou encore de la coiffure. Cet écart entre le niveau salarial et la valeur sociale de ces activités montre

que le marché est incapable d'assurer des salaires décents, d'où la nécessité de régulation.

Est-ce à l'Etat ou aux partenaires sociaux d'intervenir?

C'est là toute la discussion, qui fera vraisemblablement l'objet d'un débat démocratique, si la motion Ettlín est votée et si les syndicats lancent un référendum. Parmi les bas salaires, il y en a qui sont conventionnels. Quasi la moitié des personnes des branches citées ci-dessus dépendent d'une CCT. Mais au-delà des chiffres, l'enjeu porte surtout sur le principe même de la fixation des salaires: est-ce qu'on la considère comme une affaire privée, négociée à travers des contrats individuels ou collectifs, où les syndicats occupent souvent une place subordonnée, surtout dans les branches à bas salaire, ou est-ce qu'on l'ouvre à un débat démocratique sur ce que doit être un salaire digne?

Un nombre important d'employés doit recourir à des prestations sociales pour parvenir à boucler les fins de mois. Une rémunération plancher change-t-elle la donne?

Tout dépend de son montant et des exceptions prévues. Mais si on part du principe que c'est à l'employeur de permettre à ses salariés de pouvoir vivre de leur travail et non à la collectivité de subventionner les patrons, un salaire minimum fait logiquement baisser le recours à l'aide sociale. Ce n'est pas une solution miracle pour éradiquer la précarité, aux racines multiples, mais une mesure efficace pour lutter contre la pauvreté au travail.

Les opposants au salaire minimum estiment qu'il représente une menace pour l'emploi. Une crainte infondée?

C'était ce que prétendaient des économistes dans les années 1980 et 1990 sur la base de modèles théoriques, abstraits. Mais depuis, la réalité a démenti cette théorie. L'introduction d'un salaire minimum en Allemagne et au Royaume-Uni, et les expériences cantonales en Suisse montrent qu'il n'y a pas eu d'augmentation du chômage, au contraire. Ici comme ailleurs, la hausse des

salaires a été absorbée sans problème. A Genève par exemple, il n'y a pas eu de suppression de postes et ce malgré une majoration des rémunérations pouvant pour certaines catégories d'employés s'élever jusqu'à 1000 francs par mois.

La population vaudoise se prononcera sur le salaire minimum le 14 juin. Votre pronostic?

Je suis plutôt optimiste sur le résultat.

C'est une mesure pragmatique qui améliore la vie des plus vulnérables, sans effets négatifs sur les emplois. ■

Pour commander le livre:



LE PRIX DE LA DIGNITÉ

LES POLITIQUES DU SALAIRE MINIMUM EN SUISSE

Sous la direction de Marlene Carvalhosa Barbosa et Alessandro Pelizzari



«Le prix de la dignité. Les politiques du salaire minimum en Suisse», Cahiers de l'HETSL, 2026, 312 pages, 35 francs.

Renvois forcés vers le Burundi: les risques de persécution sont réels

ASILE Des associations, des experts onusiens et des juristes appellent la Suisse à renoncer aux expulsions.

Aline Andrey

Le 21 avril dernier, un vol spécial en provenance de la Suisse atterrissait au Burundi avec onze requérants d'asile, dont une famille. Un mois plus tard, une coalition d'une trentaine d'organisations de la société civile, soutenue par des avocats et des spécialistes internationaux, dénonce l'irresponsabilité de la Suisse, l'un des rares pays à renvoyer de force des Burundais, malgré le risque avéré de violations des droits humains. Lors d'une conférence en ligne le

27 mai, qui a réuni une centaine de personnes, dont des médias internationaux, les analyses et les témoignages ont démontré que quitter le pays et déposer une demande d'asile expose, lors du retour, à des risques de persécution, de torture, de détention arbitraire et de demande de rançon... «Dans le contexte burundais actuel, le simple fait d'avoir sollicité une protection internationale à l'étranger est perçu comme un acte de déloyauté envers le régime», explique Fortuné Gaëtan Zongo, rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme au Burundi.

M^e Emma Lidén, avocate spécialisée en droits humains, souligne que le principe de non-refoulement est reconnu par plusieurs conventions ratifiées

Burundi, met en garde contre une surveillance particulièrement accrue à l'aune des élections en 2027. Concernant les nombreux retours de réfugiés depuis la Tanzanie, il nuance: «Ils sont souvent perçus comme volontaires. Or, ce n'est pas le cas. Les conditions d'exil sont si difficiles qu'ils n'ont pas le choix. De surcroît, l'insécurité existe aussi à l'extérieur du pays, car des milices burundaises y sont présentes. Dans tous les cas, le principe de précaution devrait primer en cas de renvoi.»

VIOLENCES AU RETOUR

M^e Emma Lidén, avocate spécialisée en droits humains, souligne que le principe de non-refoulement est reconnu par plusieurs conventions ratifiées

par la Suisse. «Avant tout renvoi, elle se doit d'évaluer les risques encourus. Or, le 21 avril, les onze personnes expulsées, dont une famille avec des enfants, ont été arrêtées, détenues et contraintes de verser de l'argent. L'une d'elles a été emprisonnée pendant plusieurs semaines et a subi des violences.» Elle explique que les arrêts du Tribunal administratif fédéral, auxquels se réfère le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), reposent sur des informations anciennes sans réactualisation. «Aucun ne mentionne les rapports récents de Human Rights Watch, d'Amnesty International ou de l'ACAT-Burundi, ni même des inquiétudes formulées par l'ONU en 2025.» Un des rapports des Nations Unies témoigne des crimes commis, entre janvier 2024

et mai 2025, par des agents de l'Etat, des individus agissant avec leur complicité ou des membres de la milice Imbonerakure, en toute impunité: 200 cas de violences sexuelles (dont des viols d'enfants), 58 disparitions, 892 détentions arbitraires et 605 exécutions extrajudiciaires. Interpellé par *Le Courrier*, le SEM se défend. Si le renvoi est considéré comme licite, c'est que tout risque de persécution ou de danger concret pour la personne est écarté. Par conséquent, il ne prévoit aucune modification de sa pratique en matière d'asile et de renvoi concernant le Burundi. ■

Pour lire l'article complet: evenement.ch

« LES ALTERNATIVES À CHIQUITA EXISTENT »

ALIMENTATION A rebours des pratiques toxiques des multinationales, la fondation TerrEspoir commercialise de manière solidaire les fruits bio produits par des planteurs camerounais.

Textes Guy Zurkinden, «Le Courrier»

« Un autre modèle est non seulement nécessaire, mais déjà en place. » Le 4 mai, la fondation TerrEspoir réagissait à l'enquête de Public Eye sur les conditions de travail toxiques au sein des plantations de bananes de la multinationale Chiquita (lire ci-contre). Depuis trente ans, la petite structure vaudoise concrétise une approche radicalement différente. Elle travaille avec une coopérative regroupant une centaine d'agriculteurs et agricultrices, dont elle distribue les fruits en Suisse romande. Les principes de cette collaboration: une rémunération juste des producteurs, le respect des droits humains et une agriculture sans intrants chimiques. Le Courrier s'est entretenu avec Marion Record, coordinatrice TerrEspoir à Bussigny.

QUESTIONS RÉPONSES

Comment est née l'expérience de TerrEspoir?

Dans les années 1990, deux ONG helvétiques, Pain pour le Prochain – devenu depuis l'Entraide protestante – et le Département missionnaire (DM), ont mis sur pied une coopération en agronomie entre le Cameroun et la Suisse, notamment. Dans la foulée, elles ont créé TerrEspoir en 1996, à la demande des cultivateurs. Le but de la fondation était de commercialiser des fruits tropicaux de première qualité en Suisse. L'expérience a rapidement été un succès, car les produits sont bien meilleurs que ce qu'on trouve dans les supermarchés. Trente ans après, TerrEspoir, travaille avec une centaine de familles au Cameroun, dont les champs sont répartis sur près de 400 kilomètres – ce qui permet une grande diversité de produits. Nous vendons des fruits tropicaux cultivés selon les principes de la culture biologique et de l'agroforesterie, en favorisant des variétés locales – comme la banane-pomme ou la mangue Emeraude, typiques du Cameroun.

Comment s'organise cette coopération?

TerrEspoir fonctionne sans intermédiaires, selon les principes du commerce équitable. Toutes les semaines, nous passons une commande à notre coopérative locale, qui réunit les agriculteurs partenaires. C'est elle qui organise la collecte – en camion – en fonction de la demande, et paie les paysans en cash dès qu'elle récupère les fruits. Sur place, toutes les décisions sont prises par les producteurs, qui définissent en assemblée générale leur organisation, les zones et produits à planter.

Quels sont les apports de ce partenariat pour les producteurs?

Les revenus touchés via TerrEspoir représentent entre 50% et 70% des revenus des agriculteurs. Cela permet d'améliorer concrètement leurs conditions de vie: construire leur maison, envoyer les enfants à l'école, avoir accès aux soins et à une alimentation de meilleure qualité. J'étais au Cameroun le mois dernier, les producteurs me l'ont confirmé: pour elles et eux, cette filière de vente fait une énorme différence. Il faut préciser que nous n'écoulons qu'une partie de la production de ces paysans, afin qu'ils et elles ne soient pas totalement dépendants du marché suisse, et pour éviter de grandes disparités de revenus au sein des villages. En parallèle, ils et elles continuent donc à vendre les produits sur le marché local.

Quelle est la part du prix de vente de la banane qui revient à ces agriculteurs?

Environ 30% du prix leur est versé [contre 7% en moyenne dans l'industrie de la banane]. Nous faisons en sorte de maintenir ce pourcentage, en évitant de répercuter nos propres problèmes – par exemple l'augmentation du prix du fret – sur nos partenaires. Ce n'est pas facile dans une période comme celle-ci, marquée par la hausse du prix des transports. Pour une petite structure comme la nôtre, la distribution reste un gros défi.

Quels sont vos points de vente en Suisse?

Nos produits sont disponibles dans notre propre boutique à Bussigny, dans tous les Magasins du Monde et dans certaines épiceries solidaires. Des réseaux de particuliers distribuent aussi les fruits dans leur entourage. A cela s'ajoutent les ventes sur notre site internet et au marché de Lausanne. En tout, nous avons environ 2500 clients réguliers.

Est-ce suffisant pour permettre une autonomie financière?

Pour couvrir intégralement nos charges, nous devrions importer 100 tonnes de fruits par an. Nous en sommes à 80 aujourd'hui. Cette situation nous oblige à chercher des aides financières – notamment auprès de nos clients, qui arrondissent souvent les prix vers le haut. Nous ne recevons aucun financement public, mais bénéficions encore de l'aide de DM, une des ONG fondatrices de TerrEspoir.

On est loin de l'échelle de production de Chiquita. Vous pensez qu'il est possible de concurrencer de tels géants?

Oui. Les modèles de production-consumption à taille humaine, respectueux des droits, des personnes et de l'environnement, représentent une vraie alternative. Les cultivateurs



La fondation TerrEspoir travaille avec une coopérative regroupant une centaine d'agriculteurs et agricultrices camerounais, dont elle distribue les fruits en Suisse romande.

dont nous commercialisons les produits aiment leur travail, car même si celui-ci est difficile, il leur garantit des conditions d'existence dignes. A l'autre bout de la chaîne, en Suisse, les clients nous remercient car nous

offrons des produits de qualité, respectueux des travailleurs et de l'environnement. Un tel modèle est peut-être plus long à mettre en place, mais il représente l'avenir. Pour qu'il puisse s'étendre, il est nécessaire que les

gens sachent qu'il est possible, aujourd'hui déjà, de manger des bananes sans pesticides, et dont la production n'implique pas la surexploitation des planteurs et planteuses. ■

LES BANANES DE LA HONTE

Chiquita a trouvé son paradis (fiscal) en Suisse. Mais au Guatemala, c'est plutôt l'enfer que subissent les producteurs et productrices du géant de la banane, décrit Public Eye. Salaires insuffisants pour vivre, cadences infernales, climat de peur visant à décourager les activités syndicales, exposition à des pesticides toxiques, etc. Dans une enquête publiée en avril, l'ONG helvétique dresse un sombre tableau des conditions imposées dans ses plantations par la multinationale – qui bénéficie depuis des années d'importants rabais d'impôts dans le canton de Vaud, où elle a élu domicile.

Quatorze secondes pour couper un régime de bananes; 2,7 minutes pour transporter 500 kilos de fruits sur 250 mètres; 17 tonnes à emballer tous les jours pour chaque employé.

Le rythme imposé par Chiquita à ses producteurs guatémaltèques, détaillé noir sur blanc dans leur contrat collectif de travail (CCT), est «proprement infernal», souligne Adria Budry Carbó. En novembre dernier, l'enquêteur de Public Eye a sillonné les plantations du géant mondial de l'agroalimentaire dans le pays d'Amérique centrale. Et de préciser: «Chez les sous-traitants, majoritaires dans le sud du Guatemala, les conditions sont encore pires: journées de travail de douze heures, pauses réduites, violences verbales et sexuelles plus fréquentes, accès limité aux soins.» Dans les plantations du sud du pays, un autre danger menace les travailleurs. Deux à trois fois par semaine, de petits avions épandent sur les arbres un pesticide hautement toxique, le mancozèbe. Ce fongicide,

considéré comme dangereux pour la reproduction, peut provoquer des malformations du cerveau chez les enfants à naître. Interdit en Suisse et dans l'Union européenne, le produit continue à être utilisé massivement pour traiter certaines maladies touchant les bananes, notamment durant la journée de travail. Aux yeux de Public Eye, les pratiques de Chiquita violent plusieurs traités internationaux, dont le Pacte international des Nations unies relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Pour pousser le géant de la banane à mettre fin à ces pratiques, Public Eye a lancé une pétition numérique et menace de porter la protestation jusque devant son siège lémanique. ■

Pour signer la pétition: stop-chiquita.ch/fr

Un succès important pour le mouvement syndical

DROITS La Cour internationale de Justice a rendu un arrêt confirmant que le droit de grève fait partie intégrante de la liberté syndicale.

Manon Todesco

Dans un avis consultatif rendu le 22 mai, la Cour internationale de justice (CIJ) confirme que le droit de grève fait partie intégrante de la liberté syndicale protégée par la Convention n° 87 de l'Organisation internationale du travail (OIT). La CIJ rejette ainsi la position défendue depuis plusieurs années par certaines organisations patronales internationales visant à exclure le droit de grève du champ de protection de



L'USS appelle les autorités suisses et le Tribunal fédéral à adapter leurs pratiques afin de se conformer aux obligations internationales de la Suisse.

la convention. Les représentants suisses avaient d'ailleurs soutenu devant ladite Cour que cette convention ne garantissait pas explicitement le droit de grève. Une position vivement critiquée par l'Union syndicale suisse (USS), qui salue par ailleurs la décision de la CIJ, y voyant un renforcement majeur des droits syndicaux au niveau international.

CONSÉQUENCES DIRECTES

«L'avis rendu aujourd'hui constitue un succès important pour le mouvement syndical et, plus largement, pour l'ensemble des droits sociaux fondamentaux, a réagi l'USS dans un communiqué de presse. Il renforce la sécurité juridique

en droit international du travail et confirme que, sans droit de grève effectif, il n'y a pas de véritable liberté syndicale.»

Selon la faïtière syndicale, cette décision aura des conséquences directes pour la Suisse et la jurisprudence du Tribunal fédéral. Jusqu'ici, ce dernier soumettait les grèves à un contrôle de proportionnalité problématique, plus concrètement à une interdiction dite «des mesures excessives». «L'USS attend donc que la Suisse et le Tribunal fédéral tirent les conséquences de l'avis de la Cour internationale de justice et rompent avec cette pratique.» ■

GENÈVE

Contre le fascisme, l'impérialisme et les guerres: l'appel de la coalition No G7.

PAGE 12



VAUD

La première assemblée des soignantes apporte des réponses concrètes aux problèmes du secteur.

PAGE 13



PAUSE CAFÉ

Karine Montarou a choisi de se battre pour le personnel des EMS.

PAGE 14

«CE CHANTIER EST UNE PORCHERIE!»

CONSTRUCTION Les syndicats genevois ont sommé les responsables d'un chantier jugé dangereux et indigne de se mettre en conformité. Les instances de contrôle ont aussi été saisies.

Manon Todesco

Des câbles électriques qui traînent partout, de la poussière, des déchets, des monticules de matériaux empilés: voilà à quoi ressemble le chantier de rénovation d'une banque de luxe en plein cœur de Genève. Après une récente visite, les syndicats genevois ont pointé des gros problèmes d'hygiène et de sécurité, qui mettent en danger les travailleurs. Le 26 mai, ils ont convoqué la presse *in situ*, où une banderole a été déployée et des photos affichées pour montrer les coulisses du chantier aux passants. Un vernissage on ne peut plus spécial. «A Genève, le Règlement sur les chantiers (RChant) oblige les employeurs à protéger la santé et la sécurité des travailleurs, rappelle José Sebastiao, responsable du secteur à Unia Genève. Ici, ce n'est clairement pas le cas. Et au-delà de l'hygiène et de la sécurité, les employés ont le droit à la dignité, à manger dans un lieu propre. On est conscients qu'un chantier n'est pas une salle stérile d'hôpital, mais ça ne peut pas être une porcherie non plus! Ici, on protège le patrimoine, mais pas les travailleurs!»

CUMUL DE MAUVAISES PRATIQUES

Unia, le SIT et Syna ont décelé d'autres problématiques sur ce chantier, notamment un taux extrêmement élevé d'employés temporaires. «Ils sont entre 15 et 25 sur le chantier, pour un seul travailleur fixe», indique José Sebastiao. L'entreprise responsable du chantier, Unica Suisse, se targue

pourtant, sur son site internet, d'assurer la formation de «ses équipes» et de faire de l'hygiène, de la sécurité et de la protection de la santé ses «priorités». «C'est du blabla tout ça», s'indigne Thierry Horner, du SIT. Et le scandale ne s'arrête pas là, puisque l'entreprise en question appliquerait la Convention collective de travail du second œuvre, alors que les syndicats estiment que ces travaux de démolition concernent clairement le gros œuvre. Un tour de passe-passe qui permet de payer les travailleurs entre 300 et 400 francs de moins par mois, sans compter les paniers repas et les droits à la retraite anticipée qui sont menacés si les travailleurs ne cotisent pas.

QUE LE DÉBUT

«Les patrons cherchent à tirer les salaires vers le bas, à faire des économies, c'est une question purement économique, regrette José Sebastiao. Et vu le contexte, ce genre de situation va devenir monnaie courante.» Rappelons que la section genevoise de la Société suisse des entrepreneurs a décidé de résilier l'annexe locale de la Convention nationale du secteur principal de la construction, ce qui engendrera des baisses de salaire jusqu'à 400 francs par mois dès janvier 2027. «Ils jouent avec le feu, s'inquiète Thierry Horner. Tout le dispositif de contrôle local sera aussi menacé, avec la crainte avérée que des cas comme celui de ce chantier vont se multiplier. Tous les efforts fournis ces dernières années pour améliorer les conditions de travail et de vie des maçons vont partir en fumée.»



Les syndicats Unia, le SIT et Syna ont convoqué la presse pour révéler les coulisses jugées honteuses du chantier de cette ancienne banque de luxe.

ACTION-RÉACTION

Dans la foulée de l'action, les syndicats ont dénoncé cette affaire auprès du maître d'ouvrage, mais aussi du Bureau du contrôle des chantiers, de l'OCIRT et de la Suva. Ils exigent une mise en

conformité au niveau des conditions de travail et des salaires. «On se réserve le droit de mener de nouvelles actions syndicales», prévient José Sebastiao. Pour le reste, les travailleurs de la branche sont fermement et massivement

attendus, le samedi 6 juin à 16h sur la plaine de Plainpalais, pour une assemblée générale. «Des grandes décisions devront être prises», conclut-il. ■

Pour de meilleurs salaires dans le nettoyage

CCT En marge du 14 juin, Unia Vaud organise une assemblée générale de la branche, en vue du renouvellement de la convention collective. Près de 300 personnes sont déjà inscrites.

Antoine Grosjean

La date était toute trouvée. Quoi de mieux que le 14 juin, jour de la Grève féministe, pour organiser une assemblée générale du nettoyage, branche où les femmes sont largement majoritaires? Unia Vaud appelle donc le personnel du secteur – avant de rejoindre la grande manifestation contre le G7 à Genève – à se réunir ce dimanche-là en début d'après-midi, à la Maison de quartier de Chailly. Cela débutera avec une paëlla offerte par le syndicat.

Il s'agit de lancer les préparatifs pour les négociations en vue du renouvellement de la convention collective. Le syndicat s'y prend très en amont, puisque cette CCT n'arrive à échéance qu'à la fin de 2028. «C'est une tradition dans le nettoyage de commencer à négocier l'année précédente, afin d'éviter une situation de vide conventionnel», explique Ulysse Goël, responsable de la branche à Unia Vaud. Les partenaires sociaux démarrent donc les négociations en 2027. Pour l'heure, la première étape consiste

à entendre les travailleuses et les travailleurs afin de rédiger un cahier de revendications. Celles-ci dépendront

en partie du résultat de la votation cantonale sur le salaire minimum, qui a lieu le jour même et sera donc suivie



Dans le nettoyage, les salaires et les taux d'occupation restent particulièrement bas.

en direct. «En cas de refus, explique le syndicaliste, les rémunérations seront clairement le sujet principal des négociations. Dans cette branche, même s'il y a l'indexation au coût de la vie, cela reste des salaires très bas, le minimum étant actuellement à 20,70 francs de l'heure. Et comme on a généralement affaire à des faibles taux d'occupation, entre 30 et 60%, cela ne fait pas beaucoup à la fin du mois sur la paie. Souvent, les personnes doivent cumuler plusieurs emplois.»

LES TROIS 25

Et même si c'est le contre-projet du Conseil d'Etat au salaire minimum qui est accepté en votation, cela restera un des principaux points à négocier. «En effet, poursuit Ulysse Goël, comme la branche dispose d'une CCT, elle ne serait pas concernée par le contre-projet. Dans ce cas, nous demanderons que les salaires soient au moins alignés sur ce que propose le contre-projet. Les patrons auraient tout intérêt à accepter, sinon, les travailleuses risquent de partir vers d'autres secteurs non conventionnés qui, eux, bénéficieraient du

salaire minimum, comme la vente.» Parmi les autres points qui figureront à l'ordre du jour, il y a une semaine de vacances en plus (actuellement, c'est quatre semaines par an), un supplément de salaire pour le travail du samedi et moins d'horaires fragmentés. L'objectif d'Unia, ce sont les trois 25: 25 francs de l'heure, 25 jours de vacances et 25% de supplément salarial. Cela promet d'être une assemblée animée. A deux semaines de l'événement, près de 300 personnes s'étaient déjà inscrites, et le syndicat intensifie son démarchage. Un chiffre important, si l'on compte qu'Unia compte environ 1200 membres dans la branche. ■

Assemblée générale du nettoyage du canton de Vaud, dimanche 14 juin, 12h45, Maison de quartier de Chailly, av. de la Vallonnette 12, Lausanne. Bus 6 depuis Chauderon.



Notre vidéo: [evenement.ch/videos](https://www.evenement.ch/videos)

LES «TROMPERIES» DU CONTRE-PROJET AU SALAIRE MINIMUM DÉNONCÉES

VAUD L'alliance favorable au salaire minimum cantonal vaudois a invité la presse pour mettre en lumière les «mensonges» des partisans du contre-projet.

Aline Andrey

«**A** moins de trois semaines de la votation, nous reprenons la parole publiquement à la suite d'une accumulation de mensonges et de tromperies qui détournent le regard des véritables enjeux. Notamment: accepte-t-on que des personnes travaillant à 100% n'arrivent pas à couvrir leurs besoins essentiels?» La question est posée par Gabriella Lima, coprésidente du comité unitaire, en introduction de la conférence de presse tenue le 28 mai, dans les locaux d'Unia à Lausanne. Avec ses camarades de lutte, elle a rappelé que les salaires minimums dans les autres cantons n'ont pas détruit le partenariat social ni affaibli les conditions de vie. Loin des catastrophes annoncées, il n'y a eu ni faillite de PME, ni dénonciation de convention collective de travail. «Le contre-projet est construit sur du sable. Il ignore les expériences positives dans les autres cantons», ajoute-t-elle.

APPRENDRE DES AUTRES CANTONS

Dans le Jura comme au Tessin, les conventions collectives de travail (CCT) et les contrats-types de travail (CTT) priment jusqu'ici sur le salaire minimum cantonal, générant des effets déléterés. Le président de l'Union syndicale jurassienne, Dominique Hausser, explique qu'à la suite de cas de dumping salarial, une initiative législative a été lancée, en janvier 2025, pour corriger cette erreur et, de surcroît, introduire une indexation automatique. «Plusieurs dizaines ou centaines de travailleuses et de travailleurs à plein temps doivent recourir à l'aide sociale. Le salaire minimum devrait être aligné sur le montant de l'assistance publique», déplore-t-il, tout en se réjouissant que la récolte de signatures soit sur le point d'aboutir. Du côté du Tessin, une étude de l'Institut de recherches économiques tessinois, menée auprès de 8700 entreprises (soit 70% des sociétés), a permis de démontrer les effets positifs sur les salaires, même pour les revenus initialement plus élevés. «Il n'y a pas eu de baisse de salaire, ni d'augmentation du chômage – même chez les jeunes –

ni de substitution de la main-d'œuvre résidente par les frontaliers», explique Giangiorgio Gargantini, secrétaire régional d'Unia Tessin. Avec les paliers d'augmentation, le montant du salaire minimum tessinois est de 20,25 francs par heure. Ce montant va être revalorisé, grâce à l'initiative de la gauche

«Les tenants du contre-projet, déconnectés des personnes défavorisées de ce canton, évoquent le bon sens vaudois. Or, pour moi, ce bon sens est de ne pas laisser des familles vivre avec 3200 francs net par mois»

Gabriella Lima

et des syndicats. En avril 2026, un accord parlementaire a finalement été trouvé: le salaire passe à 22 francs par heure (contre 23,60 francs prévus par les initiatives dans le canton de Vaud) avec une indexation automatique, et la primauté des salaires minimums des CCT enterrée. «Cet accord a été voté à la quasi-unanimité et devrait entrer en vigueur le 23 juin s'il n'y a pas de référendum d'ici là», se réjouit le responsable syndical.

DIFFÉRENCE DE 60 CENTIMES AU MOINS

Nicole Vassalli, responsable Industrie d'Unia Vaud, regrette que le contre-projet vaudois ne prenne pas en considération les expériences des autres cantons et les études indépendantes. Elle rappelle également que le montant du salaire minimum vaudois du contre-projet n'est pas équivalent à celui des initiatives, mais nettement plus bas. «La conseillère d'Etat Isabelle Moret n'a pas indiqué que le montant du contre-projet de 23 francs s'applique au moment de l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2027. Les initiatives prévoient au contraire que c'est au 1^{er} janvier 2023, au moment du lancement du projet, qu'il se montait à



Nicole Vassalli, responsable Industrie d'Unia Vaud, Gabriella Lima, coprésidente du comité unitaire pour un salaire minimum cantonal, et Giangiorgio Gargantini, secrétaire régional d'Unia Tessin ont mis en lumière les «tromperies et erreurs du contre-projet». Ils appellent à garantir le débat démocratique et à voter «oui» à leurs initiatives le 14 juin prochain «Pour le droit de vivre dignement de son travail», et «non» au contre-projet.

23 francs; il est donc de 23,60 actuellement, et sera plus haut encore début 2027. Cette différence de plus de 100 francs par mois n'est pas anodine pour une employée dans le nettoyage, la coiffure ou la blanchisserie! Je l'invite donc à revenir sur le chiffre qu'elle mentionne dans les médias et à le préciser, par respect pour la population.» Nicole Vassalli souligne par ailleurs la difficulté d'augmenter les salaires dans les branches sous CCT. Elle précise les incohérences et les discriminations causées par le contre-projet. Par exemple, la CCT romande du nettoyage des textiles ou des blanchisseries ne s'applique qu'à partir de cinq personnes, les petits pressings n'y sont donc pas soumis. Ces derniers devront appliquer le salaire minimum du contre-projet, au contraire des grosses entreprises qui pourront payer moins. Dans la vente, la CCT lausannoise

permettra aux magasins qui y sont soumis de ne pas payer le salaire minimum proposé par le contre-projet, au contraire des autres régions et des entreprises de moins de trois employés.

LA COLLECTIVITÉ PAIE AU LIEU DES PATRONS

Le comité unitaire dénonce encore de la confusion entre salaires moyens et minimums, nominaux et réels et cette notion de SMIC français qui n'a rien à voir avec les initiatives. Gabriella Lima ajoute: «Les tenants du contre-projet, déconnectés des personnes défavorisées de ce canton, évoquent le bon sens vaudois. Or, pour moi, ce bon sens est de ne pas laisser des familles vivre avec 3200 francs net par mois.» Avec comme corollaire que les travailleuses et les travailleurs touchent des subsides à l'assurance maladie, voire l'aide sociale. «Cette sous-enchère salariale signifie que la

collectivité paie à la place des milieux patronaux», renchérit Nicole Vassalli. Et de lancer un appel: «Est-ce que vous, Vaudoises et Vaudois, travailleriez pour un salaire indigne qui ne vous permet pas de payer vos factures?»

Ce vote pour les initiatives fait aussi figure de solidarité avec les plus précaires, car la plupart n'auront pas le droit de s'exprimer dans les urnes le 14 juin prochain.

Pour Dominique Hausser, il ne fait aucun doute que les initiatives «auront un impact positif, alors que le contre-projet aura surtout des effets pervers». Il souhaite donc une cohérence romande autour du salaire minimum. ■

«Les seniors, ça vaut de l'or!»

VOTATIONS Le 14 juin prochain, Neuchâtel vote sur une initiative du Comité pour une Constitution respectueuse des aînés, dont fait partie le groupe des retraités d'Unia.

Aline Andrey

«**L'**Etat et les communes veillent à favoriser la participation, l'autonomie, la qualité de vie et le respect de la personnalité des aînés et des aînées.» Tel est le message du décret du Comité en faveur d'une Constitution cantonale respectueuse des aînés, qui veut inscrire dans la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel la notion de reconnaissance des seniors. Le 17 février dernier, le Grand Conseil l'a approuvé par 58 voix contre 38, et 4 abstentions. Le Conseil d'Etat appelle également à voter oui. Pour lui, cette modification s'inscrit dans une vision de solidarité intergénérationnelle, en veillant à l'intégration des anciens dans la société et en valorisant leurs compétences et leur apport à la collectivité. Ce projet s'inspire des constitutions genevoise (article 208) et fribourgeoise (article 35). Il a été lancé par une coalition regroupant la Fédération neuchâteloise



Les seniors représentent 20% de la population neuchâteloise.

des retraités, l'Avivo, le groupe d'intérêts des retraités d'Unia Neuchâtel et l'association Etre grands-parents aujourd'hui.

VALORISER LES AÎNÉS

Le 19 mai, lors d'une conférence de presse intitulée «Les seniors, ça vaut de l'or!», Claude-Alain Kleiner, membre du comité d'initiative, a donné un exemple concret de l'importance d'intégrer cette notion: «En rédigeant son Vot'Info pour le scrutin du 14 juin, le Canton et sa chancellerie ont jugé inutile de demander un texte explicatif aux aînés, pourtant directement concernés.» Comme le rappelle le communiqué, les seniors représentent 20% de la population et «contribuent de manière fondamentale au bon fonctionnement de la société, des familles, du commerce de proximité même». «Pourtant, les collectivités publiques traitent trop souvent les aînés comme une population passive et sans importance, qu'on ne consulte

jamais. Qu'on informe parfois, avec paternalisme, quand toutes les décisions les concernant ont déjà été prises.» Permettre aux seniors de rester à domicile et d'être autonomes, notamment par la construction d'appartements protégés, demande, selon le comité, «une vision politique globale, efficace et cohérente». A noter que cette inscription dans la Constitution n'implique aucun financement. «Le respect n'est pas un impôt, indique encore l'argumentaire du comité. L'expérience, le savoir-faire, la présence des aînés dans notre société est une chance; il faut la valoriser.»

Pour John Amos, président du groupe d'intérêts des retraités d'Unia Neuchâtel, cette votation représente un renforcement essentiel de la cohésion sociale: «Cette reconnaissance des aînés au sein de la Constitution serait une sorte de sémaphore, un impératif de vigilance pour les communes et le Canton.» ■

CONTRE LE NÉOLIBÉRALISME, ORGANISER LA RÉSISTANCE

MOBILISATION La coalition No G7 appelle à manifester le 14 juin à Genève. Avant et après, de nombreuses perturbations, imposées par le Sommet à Evian, sont à prévoir.

Aline Andrey

À Genève, une grande manifestation est prévue le dimanche 14 juin contre le Sommet qui réunit les puissances économiques occidentales: Allemagne, Canada, USA, France, Italie, Japon et Royaume-Uni. Pour mémoire, depuis 1975, celles-ci se retrouvent pour discuter économie et géopolitique (la Russie les a rejoints en 1997, avant d'en être exclue à la suite de l'annexion de la Crimée en 2014). L'autorisation a été arrachée de longue lutte et le tracé imposé par les autorités laisse les organisateurs toujours insatisfaits (du moins au moment du bouclage de ce journal). A priori, le départ devrait avoir lieu à 16h depuis le parc Mon Repos.

Une grande rencontre internationaliste est également prévue le 13 juin avec plus d'une quinzaine de tables rondes et une quarantaine d'invités. Un village alternatif, strictement réglementé, devait être organisé à Annemasse, mais les organisateurs ont décidé de renoncer à ce contre-sommet tant les mesures exigées par les autorités de Haute-Savoie sont jugées irréalistes. Voilà pour la forme qui fait écho au fond. L'Appel de la coalition No G7 - qui regroupe plus d'une soixantaine de collectifs et d'organisations, entre autres syndicales - prend position contre le fascisme, l'impérialisme et les guerres: «Une crise généralisée secoue le capitalisme mondial: afin de maintenir l'hégémonie du Nord global, les membres du G7 - ses principaux acteurs - se radicalisent. Cette recomposition de l'ordre mondial nourrit directement la prise de pouvoir de l'extrême droite.»

LES INÉGALITÉS EN AUGMENTATION

«Les masques tombent lorsque les gouvernements du G7 refusent d'imposer

des sanctions contre l'Etat colonial et génocidaire d'Israël et bafouent le droit international, rendant visible ce que les peuples colonisés martèlent depuis des décennies: le processus de décolonisation n'a jamais abouti et a été remplacé par de nouvelles formes de domination impérialiste», écrit encore la coalition. Celle-ci s'oppose également au capitalisme fondé sur l'accumulation du profit, la répartition de plus en plus inégale des richesses (le 1% des plus fortunés détient près de 50% des richesses planétaires) et l'exploitation des ressources et des travailleuses et des travailleurs. «Les dirigeants du G7, main dans la main avec la classe capitaliste, intensifient leurs stratégies habituelles: augmentation du temps de travail, de l'âge de la retraite et des loyers, diminution des salaires, démantèlement des services publics et des protections sociales.»

AU SERVICE DES MULTINATIONALES

«La prédation par les pays du G7 - mais aussi par la Suisse - s'effectue également par l'intermédiaire de leurs multinationales à travers une course aux matières premières qui s'épuisent. Cet extractivisme forcé exploite les corps des peuples du Sud global. En même temps, l'Occident ferme ses frontières aux populations des pays qu'il ravage», peut-on encore lire dans l'Appel. De plus, ce système génère l'extinction massive des espèces et une pollution mortifère, rappelle la coalition. Mentionnant la lutte des peuples palestiniens, soudanais, ukrainien ou encore congolais, elle s'insurge contre le cynisme des guerres qui représentent «autant d'opportunités de profits pour les industriels de l'armement». Sans compter que l'argent public détourné au profit de la défense, entraîne toujours plus d'austérité.



En 2003, le G8 avait déjà tenu son sommet à Evian, ce qui avait impacté Genève.

L'Appel alerte encore contre la montée du masculinisme, des violences sexistes et sexuelles, racistes et néocolonialistes. «Pour une lutte antifasciste efficace, attaquons-nous aux racines

du problème incarné par les membres du G7. Dans ce climat de toute-puissance viriliste, le combat contre le fascisme est et sera toujours un combat féministe et queer!» La mobilisation du

14 juin, jour traditionnellement dévolu à la Grève des femmes, sera là pour le rappeler. ■

Plus d'informations: nog7ge.noblogs.org

QUOTIDIEN CHAMBOULÉ PENDANT LE G7

Les possibles nuisances liées à la manifestation contre le G7 ont fait parler d'elles. Or, pour l'heure, c'est le Sommet à Evian qui affecte toute une région du 11 au 18 juin.

À Genève, sur les 35 passages frontaliers, seuls 7 resteront ouverts: Anières, Moillesulaz, Thônex-Vallard, Bardonnex, Perly, Meyrin et Ferney-Voltaire. Un système de macarons prioritaires est réservé au personnel essentiel, domicilié en France, travaillant notamment dans les secteurs de la santé, de la sécurité, des transports et des services industriels. Pour les autres, les autorités des cantons de Genève, Vaud et Valais invitent à

privilegier le télétravail si possible. Les habitants d'Evian auront besoin d'un laissez-passer («Pass G7») pour se déplacer dans la ville. Entre autres impacts, certaines écoles seront fermées et les baignades dans le lac interdites.

Les bateaux de la CGN partiront du débarcadère du village de Lugrin. Celui de Thonon-les-Bains restera ouvert. Les trains entre ce lieu et Evian-les-Bains seront remplacés par des bus.

Du 15 au 17 juin, la circulation des poids lourds (avec un tonnage limité à 19 tonnes) vers Evian sera interdite entre 6h et 22h.

À Lausanne, hormis les changements de destination de la CGN, ajoutons encore l'absence de fan zone pour la Coupe du monde de football qui commence le 11 juin. Idem à Genève. Par ailleurs, le parc des Bastions, dont sa bibliothèque, sera fermé du 12 au 18 juin «pour permettre le montage de la Fête de la musique», selon la Ville. ■

Plus d'informations: Genève: ge.ch/dossier/sommet-du-g7-evian-2026 Ligne gratuite d'informations: 0800 902 456

«On ne peut pas laisser les Genevois dans le flou!»

VENTE Le comité référendaire contre la modification de la Loi sur les heures d'ouverture des magasins dénonce l'attitude jugée irresponsable du Conseil d'Etat.

Manon Todesco

Les électeurs genevois se prononceront le 14 juin prochain sur la modification de la Loi sur les heures d'ouverture des magasins (LHOM). La mobilisation s'intensifie du côté du comité référendaire. Le 20 mai, lors d'une action symbolique à laquelle la presse était conviée, plusieurs de ses militants ont parcouru la ville pour corriger une partie des affiches de campagne déjà produites l'an passé, dont la date était désormais largement périmée. «Après le report de la votation

par le Conseil d'Etat du 30 novembre 2025 au 14 juin 2026, nous avons demandé le remboursement de nos frais de campagne ainsi que la correction de notre matériel de campagne, mais les deux ont été refusés, expose Balmain Badel, secrétaire syndical à Unia Genève. Nous avons eu le droit de réutiliser nos affiches, mais du coup, on doit les corriger à la main. Au total, il y en a 450 qui posent problème. Nous essayons de faire de cette tâche pénible un moment joyeux.»

VOLONTÉ POPULAIRE BAFOUÉE

Cette action est un prétexte pour dénoncer ce que le comité considère être une confusion entretenue par les autorités genevoises autour du dossier des ouvertures dominicales. Rappelons que l'objet n'a pas pu être soumis au vote l'année dernière, car un arrêt du Tribunal fédéral estimait que l'article 18A de la LHOM n'était pas conforme au droit fédéral et que le Conseil d'Etat devait revoir sa copie. Cet article renvoie au compromis accepté en 2016, qui conditionne l'ouverture des magasins trois dimanches par an à l'existence d'une convention collective de travail étendue dans la vente. «Après cet arrêt, nous pensions que la bonne chose à faire était de réfléchir à une option qui respecte la volonté populaire et qui soit conforme au droit fédéral, souligne le syndicaliste. Nous avons pensé à l'abrogation de cet article 18A. Le Conseil d'Etat, lui, a repoussé

la votation en invoquant une insécurité juridique, ce qui ne l'a pas empêché d'autoriser l'ouverture des commerces le dimanche 21 décembre 2025...» Le comité dénonce ce double discours, rappelant que, depuis 2025, rien n'a changé. «L'aspect juridique n'est absolument pas réglé, poursuit Balmain Badel. Un recours contre l'ouverture des magasins le 21 décembre est par ailleurs toujours sur la table...» Ce qui attise la colère des opposants à cette modification de la LHOM, c'est aussi une brochure diffusée par le Conseil d'Etat. «Ce dernier prétend qu'en cas de non dans les urnes, deux interprétations apparaissent possibles concernant l'article 18A de la LHOM, reprend le responsable syndical. Soit il est caduc, du coup, on n'ouvre aucun dimanche et la question juridique est réglée. Soit, puisque la condition de la CCT a été jugée non conforme au droit fédéral, on peut ouvrir jusqu'à trois dimanches par an, sans convention étendue.» Pour le comité, le problème n'est pas seulement que l'interprétation avancée soit contestée, mais qu'elle soit relayée dans une brochure officielle comme si elle allait de soi, alors qu'elle «vide précisément de sa substance» le compromis populaire de 2016. «Depuis 2016, le peuple s'est exprimé plusieurs fois contre la question des ouvertures dominicales, insiste le Vert Pierre Eckert. Ce qui est important pour les Genevois, ce sont les conditions de travail du personnel de

vente, et ce tous les jours de la semaine. On ne peut pas les laisser dans le flou en leur disant que, s'ils votent non, on ne sait pas ce qu'il se passera.» Derrière cette querelle d'apparence technique, les opposants voient surtout une tentative de banaliser le travail du dimanche sans garanties collectives fortes pour le personnel. Pour Pierre Vanek, du parti Union populaire, la problématique va plus loin que le bout du lac. «Il s'agit de préparer le terrain pour instaurer l'ouverture des magasins douze dimanches par an dans toute la Suisse, un projet fédéral qui a d'ailleurs reçu le soutien du Conseil d'Etat genevois. Les autorités espèrent tirer parti d'une confusion alors que, sur le terrain, on le voit, les citoyens sont contre.»

Le comité est clair: la campagne va encore monter en intensité ces prochaines semaines. Il appelle la population genevoise à refuser cette révision le 14 juin, estimant qu'elle ouvre «une brèche antisociale» dans les protections du personnel du commerce. Et les militants l'assurent, «même en cas de oui, on ne baissera pas les bras!» ■



Le 20 mai, des membres du comité référendaire ont mené une action symbolique de correction d'affiches encore datées du 30 novembre 2025.



Notre vidéo: evenement.ch/videos

LE GRAND SURSAUT DANS LE MONDE DES SOINS VAUDOIS

SANTÉ Très suivie à Lausanne, la première assemblée du secteur a permis de cartographier un domaine où la souffrance au travail est endémique. Les pistes pour y remédier sont sur la table.

Rocco Zacheo

Comment répondre aux défis considérables que pose aujourd'hui le monde des soins de longue durée? Que faire pour améliorer des conditions de travail qui n'ont cessé de se dégrader au cours des dernières décennies? Et encore, comment mobiliser les professionnels du secteur pour mettre un terme à une dérive face à laquelle le monde politique semble avoir décidé de fermer les yeux? A ces questions, et à bien d'autres encore, Unia Vaud a décidé d'apporter des éléments de réponse en convoquant une première assemblée des soignantes – largement majoritaires – et des soignants du canton.

Un premier pas qui pourrait augurer de beaux lendemains, à en juger d'abord par l'adhésion massive suscitée par cette initiative syndicale. Au cœur de la capitale vaudoise, le Cazard a ainsi fait salle comble le 21 mai, réunissant plus de septante participantes qui se sont emparées avec conviction des pistes de réflexion proposées tout au long de la soirée.

PROFESSION DÉSSERTÉE

La première piste se base sur un constat posé par la secrétaire syndicale Sarah De Dea. Il y a plus de cinq ans, en 2021, le peuple suisse approuvait à une large majorité l'initiative pour des soins infirmiers forts, rappelle-t-elle. Depuis lors, rien ou presque n'a changé: à l'échelle parlementaire nationale, les débats portant sur les mesures d'application de cette volonté populaire tendent à vider de sa substance le texte des initiants. Dans le canton de Vaud, c'est le silence. Cette inaction apparaît

d'autant plus flagrante aux yeux d'Unia et des professionnels du terrain que les besoins n'ont cessé d'augmenter ces dernières années – conséquence du vieillissement de la population – tandis que des milliers de postes restent vacants, faute de vocations et en raison d'un abandon massif de la profession.

Les causes de cette désertion et du manque chronique de personnel dans les structures concernées sont connues de tous. Le secteur est en souffrance, soumis à toutes sortes de pressions, assujéti à des impératifs de rendement et à des objectifs chiffrés. Mais à l'assemblée du Cazard, il ne s'agit pas seulement de dresser un constat: l'objectif est de cartographier précisément les causes d'un mal-être généralisé et d'envisager des pistes d'amélioration à travers l'apport direct des participantes. «Nous avons besoin de vous pour savoir ce qu'il est possible de faire, martèle Giorgio Mancuso, responsable du secteur tertiaire d'Unia Vaud. Vous êtes toutes et tous des experts.»

Voilà pour les interventions introductives des syndicalistes et des membres du comité, ponctuées ici et là de touches d'humour et accompagnées d'un apéritif. Puis, arrive le temps du travail collectif, organisé autour de quatre ateliers distincts, chacun consacré à une thématique spécifique: le racisme, la violence, l'ambiance au travail et les conditions de travail. Débattre librement, dans un climat de confiance et de bienveillance, dresser la liste des problèmes, dénoncer les dysfonctionnements, envisager des solutions: chaque atelier, réunissant une quinzaine de personnes, apporte sa pierre à l'édifice. Une trentaine de



Sarah De Dea, secrétaire syndicale chez Unia, présente les enjeux de l'assemblée et les thèmes à explorer dans les ateliers ad hoc.

minutes sont consacrées à la réflexion et à la mise en commun des idées sur des paperboards; puis, davantage encore pour restituer, devant l'assemblée, les conclusions des discussions. C'est le moment fort de la soirée, suivi avec attention et chaleureusement applaudi.

L'état des lieux qui émerge des différentes interventions n'a rien de rassurant. Concernant le racisme, omniprésent dans un secteur au personnel fortement racisé, plusieurs aspects sont soulignés, tant dans les prises de parole introductives que dans les restitutions finales. «Le racisme ajoute du stress et provoque de l'épuisement au sein du personnel, souligne Sylvie, membre du comité. Les préjugés et les biais raciaux invisibilisent les compétences professionnelles, ils les éclipsent.»

Point particulièrement marquant, relevé dans le rapport conclusif: cette forme de violence est très présente dans les relations entre collègues et constitue une source majeure de tensions. Elle alimente des spirales auxquelles la hiérarchie n'apporte que peu de soutien lorsque des situations de discrimination raciale surviennent. D'où l'idée de mieux former les cadres

et les responsables afin qu'ils soient capables de reconnaître et de résoudre ce type de conflits.

UNE VIOLENCE MINIMISÉE

La violence verbale et physique, ainsi que les comportements inappropriés des patients, occupent un autre groupe de réflexion. On y dénonce les crachats, les insultes et divers actes agressifs, dont l'augmentation a notamment été documentée par les chiffres récents des HUG et du CHUV. «La violence n'est ni un aléa de notre travail ni une fatalité», s'insurge une militante. Là encore, les participantes déplorent la tendance des hiérarchies à minimiser ces faits. Quant à l'ambiance de travail, elle est constamment dégradée par les rythmes effrénés imposés aux soignantes. «On commence la journée avec les tensions de la veille, et ces tensions augmentent dès le matin parce qu'on n'arrive pas à transmettre correctement les informations entre une équipe et l'autre, raconte une femme. Souvent, on se demande comment on va faire pour arriver au bout de la journée.» Parmi les pistes de solutions évoquées figure notamment la nécessité de mieux reconnaître la richesse qu'apportent les collaboratrices, avec leurs

profils et leurs formations diverses, et de cesser les discriminations fondées sur les diplômes.

Enfin, le groupe consacré aux conditions de travail ne peut que constater une dégradation sévère de la situation. «Avant, on pouvait passer du temps avec les patients, instaurer un dialogue; aujourd'hui, on compte les minutes, on effectue rapidement une toilette sommaire, puis on s'en va, explique une soignante. Ceux qui dirigent ne connaissent rien du terrain; la hiérarchie n'a en tête que des chiffres.»

De tous ces constats, qui dessinent un paysage profondément abîmé, émerge néanmoins un nouvel élan. Au moment de clore la soirée, lorsqu'il faut trouver de nouveaux membres pour le comité – courroie de transmission essentielle entre le terrain et les secrétaires syndicaux d'Unia –, une dizaine de mains se lèvent dans la salle. Signe que le combat pour les droits des soignantes et des soignants du canton repose sur un socle solide et prometteur. ■

Notre vidéo: [evenement.ch/videos](https://www.evenement.ch/videos)



Par petits groupes, les participantes ont réfléchi à des solutions concrètes pour faire face aux problèmes qu'elles rencontrent sur leur lieu de travail.

ÉCLAIRAGE

LA GARDIENNE DES DROITS DU TRAVAIL

Manon Todesco

L'OIT, c'est quoi? L'Organisation internationale du travail (OIT) est une agence spécialisée de l'ONU, créée en 1919, en marge de la Société des Nations. Son siège est à Genève et sa mission est de promouvoir la justice sociale et les droits du travail dans le monde. Elle se penche sur les conditions de travail, la protection des travailleurs, la lutte contre le travail forcé et celui des enfants, l'égalité et le dialogue social. Elle emploie environ 3500 personnes dans 100 pays du monde, mais principalement à

Genève et à New York. L'OIT se distingue des autres organisations internationales de par son fonctionnement, qui est tripartite. C'est-à-dire que les décisions y sont prises de manière conjointe par les représentants des employeurs, des travailleurs et des gouvernements.

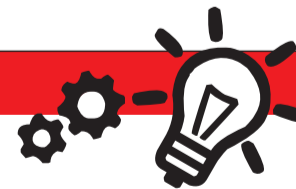
Concrètement, elle sert à quoi? Elle fixe des normes internationales qui servent de référence pour le droit du travail dans de nombreux pays. Il y en a des centaines, mais on peut citer la Convention n° 87 sur la liberté syndicale ou la n° 182 contre le travail des enfants, l'une des plus ratifiées du monde.

Chaque année en juin, à Genève, a lieu la Conférence internationale du travail, réunissant plusieurs milliers de représentants des Etats membres. C'est lors de cette grande assemblée annuelle que sont notamment adoptées les conventions et recommandations internationales du travail et que l'on débat des grandes questions économiques et sociales. Lorsqu'un Etat membre viole une convention qu'elle a ratifiée, syndicats et/ou employeurs peuvent déposer une plainte auprès de l'OIT. La Suisse a déjà fait l'objet de plusieurs plaintes, notamment une de l'Union syndicale suisse en 2003 pour dénoncer des licenciements

antisyndicaux. L'OIT avait demandé à la Suisse de revoir sa copie, en vain. Son pouvoir a des limites, car elle peut émettre des recommandations mais ne peut pas contraindre les Etats.

Quelle est la différence entre l'OIT et le BIT?

Le Bureau international du travail (BIT) est le secrétariat permanent de l'OIT. En résumé, l'OIT est l'institution internationale et le BIT est l'appareil administratif et opérationnel qui la fait fonctionner. Le personnel est employé par le BIT et s'occupe de préparer les travaux, produire les rapports, mener les recherches et mettre en œuvre les programmes sur le terrain. ■



PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Karine Montarou
Membre du comité de branche des aides-soignantes à Unia Genève



«J'AI DÉCIDÉ DE ME BATTRE AU LIEU DE FUIR»

Antoine Grosjean

Malgré les horaires irréguliers et une charge de travail qui tend à s'alourdir, Karine Montarou est passionnée par son métier d'aide-soignante en EMS. «J'aime les contacts humains, je suis très empathique», confie-t-elle d'emblée. Ce métier, elle a pourtant failli l'abandonner à jamais, ayant connu des établissements calamiteux, tant par les conditions de travail qui y prévalaient que par la manière dont les résidents y étaient traités. Mais cette frontalière française, qui vit à Ferney-Voltaire, a enfin trouvé sa place dans l'établissement genevois où elle travaille depuis dix ans. «J'ai une cheffe de service très humaine, un directeur magnifique! C'est rare d'avoir des supérieurs aussi accueillants.» Et elle sait de quoi elle parle... Son premier poste dans la profession aurait pu être le dernier. «Au tout début de ma carrière, j'ai travaillé dans une maison de retraite en France, dans la Sarthe, d'où je suis originaire, raconte la quinquagénaire. Les conditions de travail y étaient horribles! Chaque geste était chronométré, on n'avait que dix minutes pour faire la toilette des résidents. Je n'y suis restée que quatre mois, mais aujourd'hui, je ne tiendrais même pas deux jours!»

CHANGEMENT DE VOIE

Après cette première expérience désastreuse, Karine Montarou en est convaincue: ce métier n'est pas fait pour elle. «Je ne voulais plus entendre

parler de maisons de retraite! Je me suis donc orientée vers la psychiatrie, un domaine qui m'a toujours intéressée. J'ai travaillé pendant deux ans et demi dans une institution près de Paris, où je me plaisais bien. Puis,

établissement genevois, qui est mis à ban, tous les autres se lancent dans la chasse aux déficits. «Dans celui où je travaillais, ils ont alors engagé un directeur financier qui venait de la banque et ne connaissait rien

au secteur des soins. Il a commencé à tout changer. Les conditions de travail se sont dégradées et on manquait de matériel.» Au lieu de cinq résidents par aide-soignante, cela passe à sept ou huit. «On était sans arrêt en train de courir, on n'avait même plus le temps de parler aux pensionnaires ou de répondre à leurs appels quand ils sonnaient pour une demande. Et certains étaient traités de manière vraiment scandaleuse. C'est un système qui devient déshumanisant et nous broie. Si on se plaint, on nous répond qu'on est trop négatif, ou trop sensible.»

Et certains étaient traités de manière vraiment scandaleuse. C'est un système qui devient déshumanisant et nous broie. Si on se plaint, on nous répond qu'on est trop négatif, ou trop sensible.»

LE MAUVAIS EXEMPLE FRANÇAIS

Cela rappelle à Karine Montarou la situation qu'elle avait connue dans les maisons de retraite en France. «Malheureusement, la Suisse prend la même voie. La charge de travail augmente, car les résidents sont de plus en plus dépendants, mais les moyens ne suivent pas.» Une fois de plus, elle décide d'aller voir ailleurs. A la longue, ses changements successifs d'emplois amènent l'aide-soignante à se syndiquer. «Un jour, je me suis dit qu'il fallait que j'arrête de fuir dès qu'un établissement devenait dysfonctionnel, et que j'essaie plutôt de me battre pour changer les choses.»

Elle est recrutée par Arlette Messi, secrétaire syndicale responsable des soins à Unia Genève, pour entrer au comité de branche. «Je participe aux assemblées chaque mois. J'en ferais volontiers plus, mais avec mes horaires de travail irréguliers, et étant devenue mère célibataire avec quatre enfants, je n'ai pas assez de temps pour m'engager comme déléguée syndicale.»

FAIRE LE LIEN AVEC LE SYNDICAT

Pour elle, dans ce comité, il faudrait idéalement qu'il y ait une représentante de chaque EMS du canton, afin de faire le lien entre les travailleuses et le syndicat. Car ce dernier n'a pas accès aux lieux de travail et au personnel.

Depuis qu'elle est arrivée dans son EMS actuel, ses conditions de travail se sont nettement améliorées. Par exemple, elle a retrouvé un ratio de cinq résidents par aide-soignante. Et puis, elle reçoit ses plannings un mois à l'avance, une obligation que ne respectent pas tous les employeurs. Elle peut même faire part de ses souhaits, qui sont pris en compte dans la mesure du possible, afin d'avoir des horaires compatibles avec sa vie de famille. Mais elle est consciente que rien n'est immuable. «Il suffirait qu'un supérieur soit remplacé ou parte à la retraite et tout pourrait changer. Je l'ai déjà vécu.» ■

«On était sans arrêt en train de courir, on n'avait même plus le temps de parler aux pensionnaires. Et certains étaient traités de manière vraiment scandaleuse. C'est un système qui devient déshumanisant et nous broie»

j'ai rencontré le père de mes enfants et nous avons changé de région. Là, j'ai trouvé un emploi dans une maison pour personnes handicapées mentales vieillissantes.» Elle y reste huit ans, jusqu'à ce que son compagnon soit muté en France voisine, non loin de Genève.

C'est là qu'elle commence à chercher du travail en Suisse, dans le domaine du handicap ou dans les soins à domicile. Chou blanc. «J'ai envoyé entre vingt et vingt-cinq dossiers de candidature sans résultat. Je ne comprenais pas pourquoi. En France, après deux ou trois postulats, je finissais par être engagée.» Puis, un jour, un employeur lui explique qu'en raison d'une politique de préférence nationale, elle doit d'abord passer par une agence d'intérim pour pouvoir obtenir un permis de frontalier. «J'ai donc occupé pendant six mois un emploi intérimaire dans un EMS, où j'ai fini par être embauchée en fixe.» Hélas, les choses se gâtent. A cause de la débâcle financière d'un

Unia interpelle le Parlement



Le 1^{er} juin, à l'occasion du débat sur les salaires minimums au Conseil national, Unia a mené une action symbolique devant le Palais fédéral afin de défendre les employés des branches à bas salaires, notamment dans la vente, la restauration ou la coiffure. La gauche a déjà brandi l'arme du référendum si les rémunérations plus basses de certaines conventions collectives venaient à primer, comme le veut la motion Etlin en discussion.

Dans un communiqué, le syndicat souligne que les salaires minimums déjà en vigueur sont concernés par ce potentiel changement. «Un salaire doit suffire pour vivre. C'est le principe fondamental des salaires minimums cantonaux et communaux adoptés démocratiquement en votation. Ils garantissent une limite inférieure contraignante dans

les branches à bas salaires, en tenant compte des différences régionales du coût de la vie. Mais le Parlement s'attaque frontalement à ces salaires minimums avec un projet visant à les supprimer», s'indigne le syndicat. Au nom des travailleuses et des travailleurs, Unia demande donc au Conseil national et au Conseil des Etats de renoncer à son projet de révision. Après les débats du jour, l'Union syndicale suisse a pourfendu, dans un communiqué, la décision du Conseil national d'affaiblir les salaires minimums. Pour elle, cette décision est contraire à la Constitution et porte atteinte au fédéralisme. «Car la politique sociale relève de la compétence des cantons et des communes. Ce sont eux qui supportent les coûts de l'aide sociale.» Le vote final au Parlement est prévu le 19 juin. ■ AA

POING LEVÉ

ESCROQUERIE EN LIGNE

Par Rocco Zacheo

Malgré les innombrables doléances qui leur sont adressées de toutes parts, malgré les amendes très salées qui leur sont infligées par des organes de contrôle, les plateformes en ligne continuent d'attirer chaque jour des milliards de visiteurs uniques dans le monde et rien ne semble enrayer la marche de leurs affaires très lucratives. On le sait pourtant, la galaxie Meta (Facebook, Instagram et WhatsApp), mais aussi TikTok et Google, ont acquis depuis plusieurs années déjà le statut de réceptacles de toutes sortes d'opérations de désinformation, de messages à caractère haineux et de théories complotistes souvent fantaisistes. A ce titre, on ne compte plus les campagnes électorales dont le cours a été en partie subverti ou pollué par d'obscurs agents gouvernementaux s'étant servis de ces outils pour influencer le résultat du vote populaire.

C'est hélas moins connu: ces mêmes géants du numérique génèrent des profits mirobolants en accueillant chaque jour des millions de publicités mensongères ou trompeuses. Ces annonces promettent la réalisation de rêves déconnectés de toute réalité. Elles vous proposent un investissement ultra-avantageux dans les cryptomonnaies, elles vous disent que vous allez trouver l'âme sœur en quelques clics à peine, quand elles ne vous donnent pas les recettes miracles pour perdre beaucoup de kilos en seulement quelques semaines. Rien que pour le groupe Meta, cette part publicitaire rapporte quelque 16 milliards de dollars par an, ce qui représente 10% du chiffre d'affaires du conglomérat contrôlé par Mark Zuckerberg. La même entité souligne qu'elle recense chaque jour sur ses réseaux 15 milliards d'annonces frauduleuses. Le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC) estime que plus de 200 millions de citoyens du Vieux-Continent sont directement concernés et touchés par ces contenus.

Face à ces abus, la riposte s'organise tant bien que mal. A l'échelle nationale, la Fédération romande des consommateurs (FRC) ainsi que d'autres organisations qui protègent les intérêts des internautes, après avoir publié à la mi-mai un rapport édifiant sur les dérives en question, se tournent désormais vers le monde politique. Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), tout comme le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) ont été interpellés afin qu'une régulation en la matière soit mise en œuvre au plus vite. Aux Etats-Unis, Meta fait l'objet de plusieurs actions en justice concernant ce même thème. La défense des plateformes incriminées? Google, en réponse à une enquête de Reuters publiée en novembre 2025, affirme supprimer 99% des publicités mensongères ou frauduleuses avant même que les internautes n'en prennent connaissance. Même argument du côté de Meta, qui avance un pourcentage de 92%. Il n'empêche, la partie résiduelle non effacée rapporte gros. Et c'est sur ces pourcentages infimes d'arnaques que les deux groupes font leurs choux gras. La preuve? A la suite des dernières dénonciations en Suisse, survenues entre 2025 et 2026, seuls 27% des contenus problématiques restés en ligne ont été retirés... ■



Karine Montarou a failli abandonner à jamais son métier, ayant connu des établissements calamiteux, tant par les conditions de travail qui y prévalaient que par la manière dont les résidents y étaient traités.

Notre vidéo:
evenement.ch/videos



UN F-35 PLEIN D'AIR



L'INSTANTANÉ

Photo Olivier Vogelsang

Cette version gonflable du F-35 américain, présentée par l'Association citoyenne «Non aux F-35» lors du 1^{er} Mai à Genève, avait au moins un avantage: son prix. Un militant en profite pour le personnaliser. Le véritable appareil, lui, continue surtout à faire décoller les polémiques. ■

LES DROITS DES TRAVAILLEURS SE DÉGRADENT

Aline Andrey

«La situation des droits des travailleurs et des travailleuses se détériore et de grandes démocraties viennent aujourd'hui alimenter une crise mondiale sans cesse plus grave.» Tel est le constat de l'étude annuelle mondiale de la Confédération syndicale internationale (CSI) sur 151 pays (classés sur la base de 97 indicateurs).

L'Europe et le continent américain ont atteint leur pire niveau depuis la première édition de l'Indice CSI des droits dans le monde en 2014. Pour la faitière, cela signifie que «la crise est devenue systémique».

«Jadis considérés comme stables, des pays comme les Etats-Unis et la France contribuent désormais à une recrudescence mondiale de la répression», écrit la CSI. Elle dénonce aussi la chute de l'Argentine qui figure depuis deux ans

(soit depuis l'arrivée au pouvoir de Javier Milei) «parmi les pires pays du monde pour les travailleurs».

L'accès à la justice se dégrade, la violence et les atteintes à la liberté d'expression et de réunion augmentent. La CSI dégage trois tendances structurelles: «Les dirigeants syndicaux sont de plus en plus pris pour cibles, arrêtés, persécutés et, dans certains pays, assassinés»; «la surveillance numérique permet de contrôler et de mettre

au pas le personnel, de faire taire les travailleurs et d'empêcher la mobilisation syndicale»; «les gouvernements écartent les syndicats et les consultent de moins en moins lors de l'introduction de nouvelles lois sur le travail ou de réformes de la législation du travail». En Europe, cette hostilité envers les syndicats et leurs membres découle notamment de la montée de l'extrême droite, selon la CSI. De manière générale, son secrétaire général,

Luc Triangle alerte: «Les travailleurs sont dépouillés de leurs droits et réduits au silence, les économies sont manipulées au profit d'une poignée de puissants. Lutter pour les droits des travailleurs revient à lutter pour la démocratie elle-même, pour nos droits, pour notre sécurité et pour nos moyens de subsistance.» ■

Le rapport complet: ituc-csi.org

1 + 1 = 11

David Prêtre/Albedo



Les footballeurs
faisaient des cauchemars
de penaltys instables.

LE RECYCLAGE SOUS TOUTES SES COUTURES

Snezana Trifunovic réutilise toutes sortes de matériaux usagés – bâches, vêtements, voiles de bateau, etc. – pour en fabriquer des sacs, des housses d'ordinateur et autres accessoires ingénieux, qui contribuent à la réduction des déchets.

Antoine Grosjean
Photos Thierry Porchet

Quand on passe le seuil de l'atelier de couture de Snezana Trifunovic, on est accueilli par un large sourire, et un café. Cette joyeuse Serbe tient boutique dans le quartier des Eaux-Vives, à Genève. L'endroit recèle tout un fatras d'outils et de fournitures inhérents au métier: diverses machines à coudre ou à broder, de gigantesques paires de ciseaux, des bobines de fil de toutes les couleurs, des rouleaux de tissu ou de cuir et des alignées de vêtements suspendus à des ceintres au plafond. Mais aussi, plus inhabituel, de grandes bâches entassées dans un coin, de vieux drapeaux enroulés ou encore une voile de bateau dans sa housse. Car, en plus de son activité ordinaire de retouche et de confection d'habits sur mesure, Snezana Trifunovic s'est fait une spécialité de fabriquer toutes sortes d'accessoires à partir de matériaux usagés qu'elle récupère à droite et à gauche, ou que ses clients lui confient. Des rebuts qu'elle ressuscite pour faire, comme on dit, du neuf avec du vieux. D'où le nom de son échoppe: «Deuxième vie». «J'ai toujours aimé réutiliser et transformer des choses», s'exclame dans son accent balkanique cette fine aiguille, qui ne manque pas d'inventivité pour tirer de ces matériaux des articles à la finition impeccable, dont on peinerait à dire qu'ils sont issus d'objets censés finir à la déchetterie. Et qui sont tous des pièces uniques.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Ce jour-là, la quinquagénaire est occupée à assembler un sac à commissions ou de plage, fait de la bâche publicitaire d'un énième volet des films Spider-Man. Il s'agit d'un prototype pour l'un de ses commanditaires, une salle multiplexe de cinéma. Elle a découpé dans la gigantesque affiche une pièce où l'on voit le visage du super-héros. Direction la machine à coudre spéciale pour ce genre de matière épaisse, afin de donner forme au produit, et de lui fixer des poignées.

L'opération ne prend que quelques minutes. «Ce n'est que l'étape finale, explique la couturière. Mais du début à la fin, pour faire ce genre de sac, il faut compter une quarantaine d'heures de travail.» Une fois l'assemblage terminé, il ne lui reste plus qu'à apposer son étiquette, où un petit texte explique la provenance du matériau et la démarche contribuant à la réduction des déchets et à l'économie circulaire. Il y est également précisé que l'objet est garanti à vie.

«Si le prototype plaît au client, on lancera la production en série», lance-t-elle, en présentant le résultat. Bien que Snezana Trifunovic travaille seule dans son atelier, elle fait parfois appel à des aides extérieures ponctuelles, selon



Il faut une quarantaine d'heures pour fabriquer un sac comme celui que tient Snezana Trifunovic. La Genevoise fait parfois appel à des étudiants en stylisme ou à des chômeurs pour l'aider dans sa production.

le volume à fabriquer. «En général, ce sont des chômeurs qui viennent me donner un coup de main, ou des étudiants en stylisme qui font un stage.» Un soutien sans lequel il lui serait difficile de répondre à des commandes de 500 ou de 1000 pièces, comme elle en reçoit parfois.

Sa clientèle principale se compose d'entreprises, de collectivités et d'institutions publiques qui lui fournissent la matière première pour en tirer toutes sortes d'artefacts – sacs à dos, housses d'ordinateur, besaces, porte-cartes,

trousses à crayons, cabas isothermes, porte-clés, etc. – lesquels seront utilisés comme objets promotionnels ou offerts à leurs clients ou à leurs employés. «J'ai même des clients en Suisse allemande, qui m'envoient leurs bâches par la poste», ajoute-t-elle. En général, elle peut conserver les chutes pour en faire des accessoires qu'elle vend dans sa boutique ou sur son site internet*.

CRÉATIVITÉ SANS LIMITES

Formée à la couture dans sa Serbie natale, c'est lors de son arrivée en Suisse,

il y a dix-sept ans, qu'elle s'est perfectionnée dans ce travail avec des matériaux réutilisés. «J'ai trouvé une place à Genève, dans un atelier qui recyclait des bâches. Huit ans plus tard, quand il a fermé, je me suis mise à mon compte, et j'ai récupéré presque toute la clientèle.»

Loin de se contenter de bâches ou de voiles de bateau, elle réutilise aussi du cuir de vieux canapés, des pulls en cachemire défraîchis et même des manteaux de fourrure en fin de vie. «Il y a quelques années, la fondatrice d'une

association luttant contre l'usage de la fourrure m'avait contactée. Nous étions toutes les deux scandalisées par le fait que des vêtements pour lesquels on avait tué des animaux finissent à la poubelle.» De là est venue l'idée de réutiliser cette matière controversée, dont elle tire des sacs à main, des pochettes, des porte-clés ou encore des pompons amovibles qu'avec son ingéniosité, elle fixe avec des boutons à pression sur des bonnets en cachemire réversibles permettant de changer de couleur au gré de ses envies. En somme, du luxe de seconde main et, du coup, plus éthique.

Même si ce travail de recyclage créatif passionne Snezana Trifunovic, elle n'en oublie pas pour autant la base de son métier, et continue de confectionner des vêtements sur mesure – dont des robes de mariée – de faire des retouches ou de réparer des habits pour prolonger leur espérance de vie. «C'est ce qu'on doit faire aujourd'hui, estime-t-elle. Quand les gens apprennent qu'il faut 700 litres d'eau pour fabriquer une paire de jeans, ils commencent à réfléchir avant de jeter les leurs. C'est important de réparer ses vêtements et, si ce n'est pas possible, de réutiliser la matière.»

PLUSIEURS CORDES À SON ARC

Et elle a encore d'autres cordes à son arc! Ainsi, elle organise le week-end des anniversaires, lors desquels les enfants peuvent se confectionner, par exemple, leur propre sac personnalisé. Elle a également appris des notions de mécanique. «Cela me permet de régler et de réparer mes machines à coudre moi-même, car faire venir un réparateur professionnel coûte très cher. Il y a même des collègues couturières qui me demandent de m'occuper de leurs machines.»

Avec tout ça, ce bourreau de travail ne chôme pas. «Je suis à l'atelier de 9h du matin jusqu'au soir, parfois jusqu'à minuit. Les clients savent qu'ils peuvent passer à 21h ou 22h, et qu'ils me trouveront. Mais j'aime mon travail, je ne suis jamais fatiguée.» Quant aux vacances, elle n'en prend pas plus de deux semaines par an. Cependant, l'entrepreneuse ne roule pas sur l'or. «Quand on est indépendant, ce n'est pas facile. Je travaille à 200% juste pour payer les factures.» Sa fierté, c'est d'avoir malgré tout réussi à élever ses deux garçons et de leur avoir permis d'apprendre un métier. Aujourd'hui, tous deux exercent la profession d'ingénieur. «Si les enfants sont bien, c'est l'essentiel. Mais la retraite, ça risque d'être compliqué. Peut-être que je devrai travailler jusqu'à mon dernier jour!», lâche-t-elle dans un grand éclat de rire. ■

* Renseignements: deuxiemevie.ch

